

OFFICE OF  
THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER



BUREAU DU  
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

# Perspectives économiques et financières

---

Ottawa, Canada  
Le 29 avril 2013  
[www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

Le directeur parlementaire du budget a pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale; et, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

Le présent rapport vise à donner suite à la motion qu'a adoptée le Comité permanent des finances le 29 septembre 2011 : « Conformément au mandat du directeur parlementaire du budget [...] que le directeur parlementaire du budget fournisse au comité une perspective économique et fiscale deux fois par année civile, soit la quatrième semaine du mois d'octobre et la quatrième semaine du mois d'avril, et par la suite, que le directeur demeure disponible à comparaître devant le Comité afin de discuter des conclusions. » Le présent document tient compte des données disponibles jusqu'au 19 avril 2013 inclusivement.

**Préparé par :** Randall Bartlett, Scott Cameron, Helen Lao et Chris Matier\*

---

\* Les auteurs tiennent à remercier Mostafa Askari, Patricia Brown, et Jocelyne Scrim de leurs observations utiles. Les auteurs assument seuls la responsabilité de toute erreur ou omission. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Chris Matier (courriel : [chris.matier@parl.gc.ca](mailto:chris.matier@parl.gc.ca)).

## **Table des matières**

Résumé	1
1 Perspectives économiques extérieures	6
2 Perspectives économiques canadiennes	8
3 Perspectives financières	17
4 Comparaison des estimations du solde structurel du gouvernement selon le DPB et Finances Canada	24
Références	28
Annexe A – Projection des prix des produits énergétiques	29
Annexe B – Perspectives économiques du DPB d’avril 2013 et d’octobre 2012	31
Annexe C – Perspectives économiques du DPB d’avril 2013 par rapport au PAE de 2013	32
Annexe D – Incidence financière des mesures et révisions relatives aux niveaux des dépenses	33
Annexe E – Résumé des perspectives financières du DPB d’avril 2013	34
Annexe F – Comparaison des perspectives financières du DPB d’avril 2013 par rapport à octobre 2012	35
Annexe G – Comparaison des prévisions financières du DPB d’avril 2013 par rapport au PAE de 2013	36

## Résumé

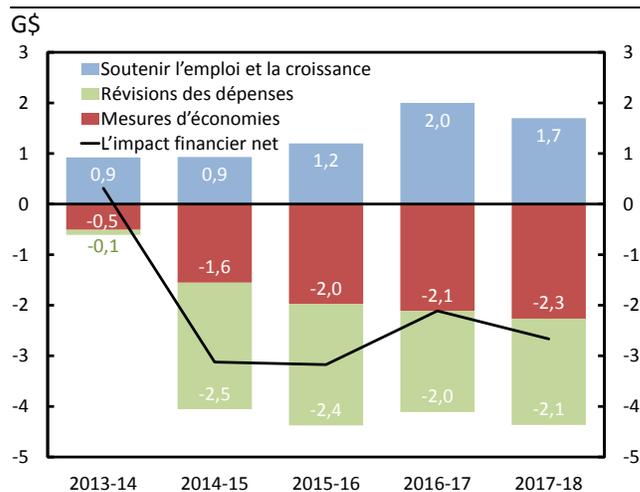
Le DPB tient à présenter des analyses indépendantes aux parlementaires pour les amener à mieux comprendre l'état des finances de la nation et les tendances de l'économie nationale. Donnant suite à une motion que le Comité permanent des finances a adoptée le 29 septembre 2011, le présent rapport fait état des perspectives à moyen terme de l'économie canadienne et des finances du gouvernement du Canada<sup>1</sup>. Il renferme une estimation à jour du solde budgétaire structurel du gouvernement ainsi que des graphiques en éventail qui illustrent l'incertitude entourant les projections du DPB ainsi que les risques dans les perspectives économiques du secteur privé. Il présente également une estimation des répercussions économiques des mesures et des révisions des niveaux de dépenses figurant dans le Plan d'action économique (PAE) de 2013, ainsi que des comparaisons par rapport aux projections de Finances Canada. De plus, le rapport propose une comparaison entre les estimations que font le DPB et Finances Canada de l'équilibre structurel du gouvernement.

Les perspectives décrites par le DPB tiennent compte des répercussions économiques du PAE de 2013 ainsi que de l'incidence des mesures du PAE de 2012 et de la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012. Les mesures que le gouvernement préconise dans le PAE de 2013 visent à « soutenir l'emploi et la croissance » (6,8 milliards de dollars entre 2013-2014 et 2017-2018) et à rétablir l'équilibre budgétaire (économies de 8,4 milliards de dollars pendant la même période). Si on ajoute les révisions des niveaux de dépenses prévues dans le PAE de 2013 (qui se traduisent par des économies supplémentaires de 9,1 milliards de dollars), l'impact budgétaire global net se traduit par des économies de 10,8 milliards de dollars entre 2013-2014 et 2017-2018 (figure 1 du résumé).

<sup>1</sup> Dans le présent rapport, « le gouvernement » désigne le gouvernement du Canada. Tous les taux présentés correspondent à des taux annualisés, sauf indication contraire.

Figure 1 du résumé

### Répercussions budgétaires des mesures et des révisions des niveaux de dépenses prévues dans le Plan d'action économique de 2013



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

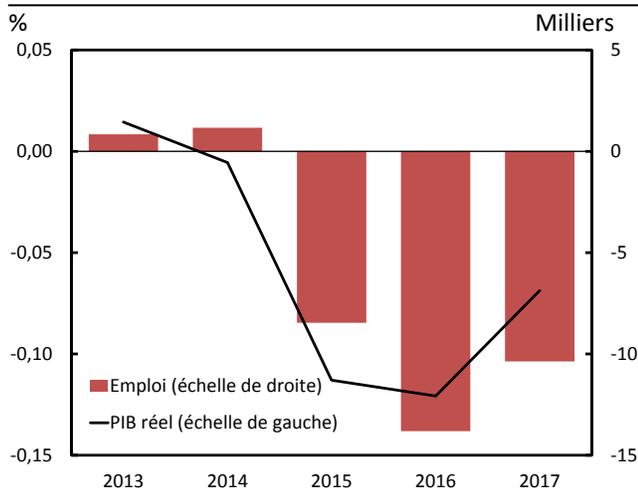
Nota : Un montant négatif indique une réduction des dépenses et une amélioration du solde budgétaire. Un montant positif indique une hausse des dépenses et une détérioration du solde budgétaire.

Le PAE de 2013 prévoit à la fois des mesures de stimulation (« mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance ») et des mesures d'économie (réductions de dépenses et hausses de revenus). En outre, le PAE de 2013 contient des révisions à la baisse des niveaux des dépenses de programmes directes qui ont aussi des répercussions sur l'économie<sup>2</sup>. Utilisant les « multiplicateurs » de Finances Canada (impact en dollars sur le PIB réel d'une modification permanente d'un dollar dans les dépenses ou les impôts), le DPB estime que les répercussions nettes de ces mesures et révisions sur le PIB réel sont une diminution de -0,12 % et une perte de 14 000 emplois en 2016 (figure 2 du résumé).

<sup>2</sup> Le PAE de 2013 indique les sources des révisions des niveaux des dépenses de programmes directes, qui représentent une diminution de 9,1 milliards de dollars entre 2013-2014 et 2017-2018. Étant donné l'incertitude qui plane sur l'impact économique possible de certains de ces éléments, le DPB a présumé que la moitié de la diminution des niveaux de dépenses (4,55 milliards de dollars) n'aurait pas d'incidence sur l'économie.

Figure 2 du résumé

**Estimations des répercussions économiques des mesures et des révisions des niveaux de dépenses prévues dans le Plan d'action de 2013**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les répercussions estimatives sur le PIB réel et l'emploi ne tiennent pas compte des répercussions contraires de l'évolution des taux d'intérêt et de change. Les impacts sont présentés par rapport aux prévisions actuelles du DPB.

Outre les mesures et révisions contenues dans le PAE de 2013, les perspectives économiques du DPB tiennent compte des mesures apportées par le PAE de 2012 et la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de la même année. Alors que les mesures contenues dans le PAE de 2013 et la Mise à jour de 2012 ont une incidence positive nette sur le niveau du PIB réel et l'emploi en 2013, cette incidence est plus que compensée par l'incidence négative nette des mesures du PAE de 2012 (tableaux 1 et 2 du résumé).

L'estimation que le DPB propose des répercussions globales sur l'emploi, équivalant à une réduction de 67 000 emplois en 2017, ne veut pas dire qu'il s'attend à ce que, désormais, il y ait une diminution de 67 000 postes par rapport au niveau d'emploi actuel (17,6 millions d'emplois en mars 2013), mais plutôt que, en l'absence de ces mesures et de ces révisions des niveaux de dépenses, le nombre d'emplois projeté serait supérieur de 67 000 postes, toutes choses égales par ailleurs.

Tableau 1 du résumé

**Répercussions des mesures et révisions des niveaux de dépenses sur le niveau projeté du PIB réel**

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Plan d'action économique 2012</b>	-0,27	-0,36	-0,39	-0,41	-0,49
<b>Mise à jour de l'automne 2012</b>	0,08	0,03	0,00	-0,01	-0,02
<b>Plan d'action économique 2013</b>					
<i>Mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance</i>	0,02	0,08	0,06	0,08	0,13
<i>Mesures d'économies</i>	-0,01	-0,04	-0,07	-0,10	-0,10
<i>Révisions des niveaux de dépenses</i>	0,00	-0,05	-0,11	-0,11	-0,09
	0,01	-0,01	-0,11	-0,12	-0,07
<b>Total</b>	-0,18	-0,34	-0,50	-0,54	-0,57

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les répercussions estimatives sur le PIB réel ne tiennent pas compte des répercussions contraires de l'évolution des taux d'intérêt et de change. Les impacts sont présentés par rapport aux prévisions actuelles du DPB.

Tableau 2 du résumé

**Répercussions des mesures et révisions des niveaux de dépenses sur le niveau projeté de l'emploi**

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Plan d'action économique 2012</b>	-20	-39	-47	-49	-55
<b>Mise à jour de l'automne 2012</b>	7	5	2	0	-1
<b>Plan d'action économique 2013</b>					
<i>Mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance</i>	1	7	8	9	13
<i>Mesures d'économies</i>	0	-3	-7	-10	-11
<i>Révisions des niveaux de dépenses</i>	0	-3	-10	-12	-12
	1	1	-8	-14	-10
<b>Total</b>	-12	-33	-53	-62	-67

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les répercussions estimatives sur l'emploi ne tiennent pas compte des répercussions contraires de l'évolution des taux d'intérêt et de change. Les impacts sont présentés par rapport aux prévisions actuelles du DPB.

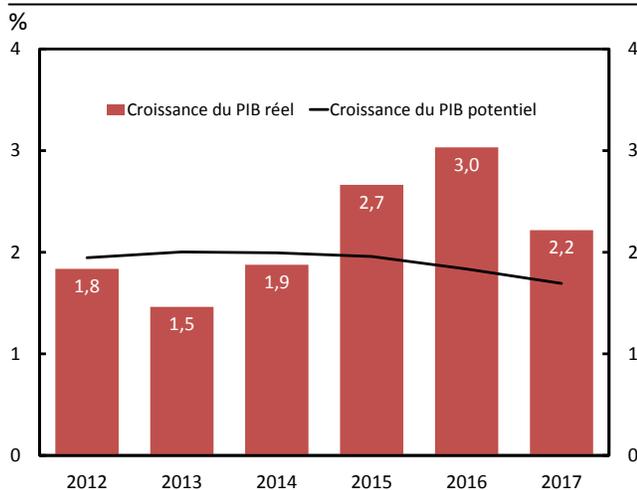
**Perspectives économiques du DPB**

Le DPB prévoit une croissance du PIB réel qui se repliera à 1,5 % en 2013 et restera en-deçà de son taux de croissance potentielle jusqu'en 2015 (figure 3 du résumé). Conjuguées à la reprise anémique de l'économie mondiale, les mesures d'austérité imposées par le gouvernement freineront davantage la croissance économique et la création d'emplois. À cause de la faiblesse de la

croissance, l'économie reste bien en-deçà de son PIB potentiel jusqu'en 2015, de sorte que le taux de chômage est relativement stable, à 7,3 % en moyenne, de 2013 à 2015. En conséquence, le DPB prévoit que la Banque du Canada maintiendra son taux d'intérêt directeur à 1 % jusqu'au deuxième trimestre de 2015, pour ensuite le relever progressivement, mais régulièrement. La reprise se raffermissant, la croissance du PIB réel devrait s'établir en moyenne à 2,6 % de 2015 à 2017, et le taux de chômage devrait reculer à 6,3 % en 2017.

**Figure 3 du résumé**

**Croissance du PIB réel et du PIB potentiel**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Si on fait une comparaison avec les prévisions moyennes du secteur privé, selon l'enquête de Finances Canada en mars 2013 (prévisions qui ont aidé à étayer les hypothèses de planification économique du PAE de 2013), on peut dire que le DPB prévoit une croissance plus faible du PIB réel en 2013 et 2014, et une inflation plus faible du PIB en 2014 et 2015. En conséquence, il estime que la résultante des risques pour les prévisions que fait le secteur privé du niveau du PIB nominal – qui est la mesure la plus large de l'assiette fiscale de l'État – est défavorable. Cela tient probablement aux répercussions négatives plus importantes des mesures et des révisions des niveaux de dépenses depuis le PAE de 2012, ainsi qu'à des divergences de vues sur le cours des produits de base et leurs

répercussions sur la croissance du PIB et l'inflation du PIB.

Toutefois, s'appuyant sur la projection du PIB nominal, le DPB estime que le risque de détérioration par rapport aux prévisions du secteur privé correspond en gros à l'ajustement annuel en fonction du risque que fait le gouvernement, ajustement qui est de 20 milliards de dollars. Pour la période allant de 2013 à 2017, la projection du PIB nominal que le DPB propose est de 12 milliards de dollars par année plus bas, en moyenne, que la prévision du secteur privé fondée sur l'enquête que Finances Canada a réalisée en mars 2013 (tableau 3 du résumé). Si on tient compte de l'ajustement que fait le gouvernement en fonction du risque, le PIB nominal projeté par le DPB est en moyenne de 8 milliards de dollars (0,4 %) plus élevé que l'hypothèse de planification du PAE de 2013 en ce qui concerne le PIB nominal.

**Tableau 3 du résumé**

**Projections du PIB nominal**

G\$	2013	2014	2015	2016	2017
DPB d'avril 2013	1 876	1 946	2 037	2 140	2 232
Finances Canada enquête de mars 2013	1 878	1 966	2 058	2 149	2 241
Plan d'action économique de 2013	1 858	1 946	2 038	2 129	2 221

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

**Perspectives financières du DPB**

Malgré une reprise économique léthargique, étant donné les augmentations prévues des taux de cotisation à l'assurance-emploi et à supposer que le gouvernement atteigne les niveaux prévus pour ce qui est des dépenses de programmes directes et des économies par rapport aux augmentations de revenu, d'après le PAE de 2013, le DPB prévoit que le solde budgétaire va s'améliorer, passant d'un déficit de 25,0 milliards de dollars (1,4 % du PIB) en 2012-2013 à un excédent de 8,5 milliards de dollars (0,4 % du PIB) en 2016-2017 (tableau 4 du sommaire). Le solde budgétaire projeté par le DPB est de 2,5 milliards de dollars plus élevé, en

moyenne, que les projections du PAE de 2013, à cause de projections de revenus plus élevés.

**Tableau 4 du sommaire**

**Projections du solde budgétaire**

G\$	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
DPB d'avril 2013	-25,0	-17,4	-3,7	3,7	8,5	7,6
Plan d'action économique de 2013	-25,9	-18,7	-6,6	0,8	3,9	5,1

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Si on suppose que le gouvernement n'augmente pas ses dépenses au-delà des niveaux prévus dans le PAE de 2013 et réalise ses économies par rapport aux augmentations de revenus, étant donné l'incertitude économique qui plane sur les perspectives, le DPB estime que la probabilité d'atteindre l'équilibre budgétaire ou meilleur est d'environ 60 %, 70 % et 65 % en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 respectivement.

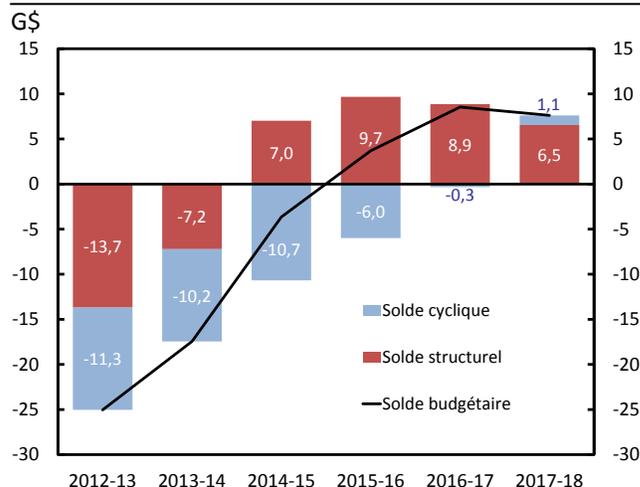
**Estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement**

L'amélioration projetée du solde budgétaire à moyen terme, solde qui passerait d'un déficit de 25 milliards de dollars en 2012-2013 à un excédent de 8,5 milliards de dollars en 2016-2017, résulte en grande partie d'une amélioration structurelle de la situation financière du gouvernement (figure 4 du résumé). À supposer que le gouvernement atteigne les niveaux de dépenses prévus et continue d'augmenter les taux de cotisation à l'assurance-emploi, qui finiraient par atteindre 2,03 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables) en 2016 pour équilibrer le Compte des opérations de l'assurance-emploi, le DPB prévoit que le déficit structurel du gouvernement sera éliminé d'ici 2014-2015, permettant de dégager un excédent structurel de 9,7 milliards de dollars en 2015-2016. La baisse du solde structurel en 2016-2017 et 2017-2018 reflète la diminution du taux des cotisations à l'assurance-emploi en 2017 (ramené à 1,62 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables).

En l'absence des économies prévues dans le PAE de 2013 (et des répercussions correspondantes sur les frais de la dette publique), le DPB prévoit que le solde structurel resterait excédentaire de 2014-2015 à 2017-2018. Il y aurait un excédent structurel de 2,2 milliards de dollars en 2017-2018.

**Figure 4 du résumé**

**Estimation par le DPB des soldes budgétaires structurel et conjoncturel**

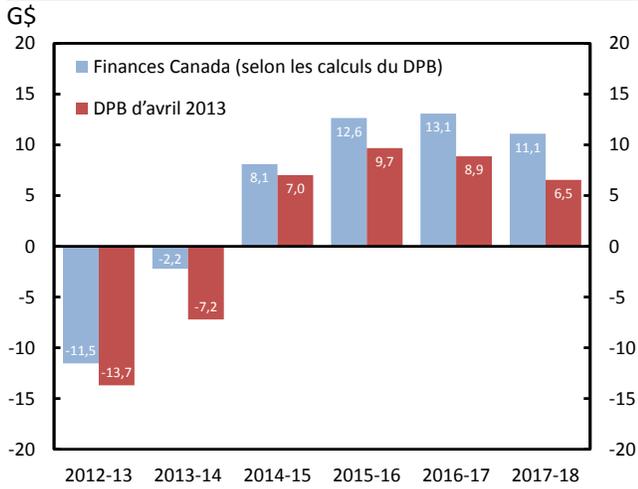


Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Le gouvernement ne rend pas publiques ses propres estimations du solde structurel à l'horizon de planification, mais les calculs du DPB, à partir de données de Finances Canada, révèlent que ses estimations du solde structurel du gouvernement en 2012-2013 et celles de Finances Canada sont semblables. L'estimation du Ministère (d'après les calculs du DPB) indique un déficit structurel de 11,5 milliards de dollars, alors que l'estimation du DPB se chiffre à 13,7 milliards de dollars en 2012-2013 (figure 5 du sommaire). Par contre, pour la période allant de 2013-2014 à 2017-2018, les estimations du solde structurel par Finances Canada sont en moyenne de 3,6 milliards de dollars plus élevées que celles du DPB. L'écart est conforme aux perspectives plus optimistes de Finances Canada au sujet du PIB potentiel (d'après les calculs du DPB).

Figure 5 du résumé

**Projections du solde structurel du gouvernement à moyen terme**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Selon le DPB, les estimations et projections des soldes structurels fournissent une information utile sur la situation financière fondamentale de l'État et peuvent servir à éclairer le choix des orientations. Il serait avantageux pour les parlementaires de recevoir de l'information sur les projections que fait Finances Canada du solde structurel du gouvernement à moyen terme, sur la méthodologie du Ministère et sur les hypothèses utilisées pour élaborer les estimations et les projections.

## 1 Perspectives économiques extérieures

Après la croissance modeste observée en 2012, la croissance mondiale ne devrait s'améliorer que de façon marginale en 2013. La croissance devrait demeurer inégale d'une région à l'autre, les économies émergentes et en développement restant en tête de la croissance mondiale alors que, parmi les économies avancées, les résultats sont généralement faibles. S'il est vrai que des risques à court terme liés au précipice fiscal aux États-Unis et à la zone euro se sont atténués, il subsiste des risques élevés à moyen terme.

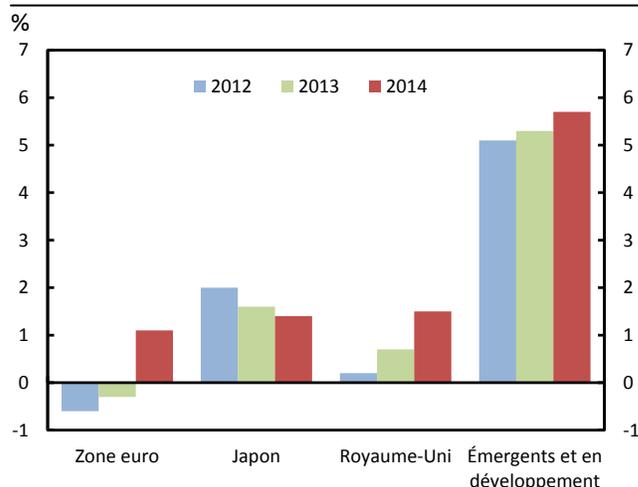
Comme il est signalé dans les *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2013, les perspectives mondiales se sont assombries en 2012, la croissance faiblissant dans les économies de la zone euro et du Royaume-Uni et l'activité marquant le pas dans les économies émergentes et en développement. Alors que les risques liés à la crise de la dette souveraine dans la zone euro sont devenus moins immédiats, puisque l'inquiétude au sujet de l'éclatement de la zone euro s'est dissipée, les efforts suivis d'assainissement du bilan et la rareté du crédit ont contribué à freiner la croissance. Par ailleurs, l'économie japonaise a enregistré une croissance parmi les plus vigoureuses dans le groupe des pays avancés en 2012, car elle a poursuivi les efforts de reconstruction après le séisme et le tsunami dévastateurs de 2011.

D'après les perspectives économiques actuelles du FMI, dans l'économie de la zone euro, « la croissance va cependant rester modérée dans l'ensemble du fait que la fragmentation des marchés financiers et l'assainissement en cours des bilans empêcheront une amélioration des conditions d'emprunt du secteur privé », mais elle s'améliorera progressivement à la faveur d'un assouplissement des efforts de rééquilibrage budgétaire (figure 1-1). De plus, la poursuite des compressions budgétaires et des difficultés de la zone euro, conjuguée à une inversion persistante du levier financier, à la rareté du crédit et à l'incertitude économique, contribuera à freiner la

croissance du Royaume-Uni à court terme, mais la situation devrait finir par se détendre peu à peu. Par ailleurs, selon le FMI, l'économie japonaise devrait se redresser après le ralentissement plus marqué que prévu au second semestre de 2012, les effets positifs de politiques macroéconomiques plus expansionnistes, d'un yen plus faible et d'une demande extérieure plus vigoureuse se faisant sentir. De plus, le FMI prévoit que la croissance dans les économies émergentes et en développement devrait se renforcer légèrement en 2013, mais rester tout de même en retrait par rapport aux taux observés avant 2009, plombée par la faiblesse des économies avancées et par des conditions macroéconomiques moins favorables à court terme.

Figure 1-1

### Projection de la croissance du PIB réel par le FMI



Source : *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2013, FMI.

D'après le FMI, les risques pour l'économie mondiale se sont atténués depuis octobre 2012, notamment à court terme, mais ils continuent de peser. À court terme, les risques restent concentrés dans la zone euro : crise de Chypre, incertitude politique en Italie et vulnérabilité qui subsistent dans les pays de la périphérie. Néanmoins, les améliorations dans la situation du secteur financier des économies avancées ont été plus fortes qu'on ne s'y attendait, et cela pourrait contribuer à une croissance à court terme plus vigoureuse que prévu du PIB réel, pour peu que le

niveau de confiance soit favorablement influencé. À moyen terme, le FMI estime que « les principaux risques sont liés à la lassitude face à l’ajustement, à l’insuffisance des réformes institutionnelles et à la stagnation prolongée dans la zone euro, ainsi qu’au niveau élevé du déficit budgétaire et de la dette aux États-Unis et au Japon ».

#### Perspectives pour les États-Unis

L’économie américaine a continué de faire face à des vents contraires en 2012 à cause des séquelles de la crise financière et de l’assainissement budgétaire. Des chocs temporaires ont aussi secoué l’économie (p. ex. l’ouragan Sandy) et, comme le FMI l’a fait remarquer, l’incertitude concernant le précipice fiscal peut également avoir joué un certain rôle. Par conséquent, la croissance du PIB réel des États-Unis a été timide en 2012 : progression de 0,4 % au quatrième trimestre de 2012, après une augmentation de 3,1 % au troisième. Pour l’ensemble de 2012, le PIB réel des États-Unis a subi une hausse de 2,2 %, soit un taux identique à ce que le DPB avait prévu dans sa Mise à jour des perspectives économiques et financières d’octobre 2012 (MPEF) et seulement 0,1 point de pourcentage plus élevé qu’il ne l’avait prévu dans ses Perspectives économiques et financières (PEF) d’avril 2012.

Toutefois, des indicateurs plus récents ont révélé une amélioration de l’activité économique globale. La situation de l’emploi, notamment, a continué de prendre du mieux au premier trimestre de 2013, puisqu’il y a eu une augmentation nette de plus de 500 000 emplois (progression de 0,4 %), tandis que le taux de chômage se repliait à 7,6 % en mars 2013, son plus bas niveau en quatre ans. Les chiffres sur le commerce de détail et les mises en chantier donnent aussi à penser que l’activité économique progresse. Toutefois, d’après le FMI, les coupes automatiques des dépenses qui s’appliquent depuis le 1<sup>er</sup> mars (le « sequester ») pourraient enlever jusqu’à 0,5 point de pourcentage à la croissance en 2013.

La croissance du PIB réel au second semestre de 2012 a correspondu en gros à ce que le DPB prévoyait au moment de ses projections d’octobre 2012. À la lumière de l’amélioration récente de l’activité, le DPB a bonifié ses perspectives quant à la croissance américaine en 2013 et 2014, les portant à 2,0 et 2,8 % respectivement (tableau 1-1). À moyen terme, on continue de supposer que la U.S. Federal Reserve maintiendra son taux directeur à son plus bas niveau de l’histoire jusqu’au milieu de 2015. Cette hypothèse est conforme à la déclaration que le U.S. Federal Open Market Committee a faite le 20 mars 2013, disant que « pour l’instant, il prévoit que cette fourchette exceptionnellement basse pour les fonds fédéraux conviendra au moins tant que le taux de chômage restera supérieur à 6,5 %, que l’inflation prévue à l’horizon d’un ou deux ans ne dépassera pas de plus d’un demi-point de pourcentage la cible de 2 % du Comité à plus long terme et que les prévisions de l’inflation sur une plus longue période resteront bien ancrées » [traduction].

**Tableau 1-1**

#### Projection de la croissance du PIB réel aux États-Unis

%						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PEF d’octobre 2012	2,2	1,8	2,7	3,5	3,6	3,4
PEF d’avril 2013	2,2	2,0	2,8	3,5	3,6	3,4

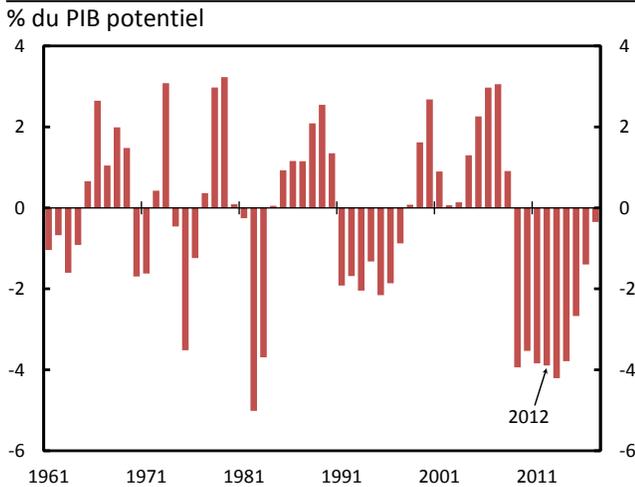
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Bureau of Economic Analysis.

Nota : La valeur de 2012 dans les PEF de 2013 est la valeur réelle.

Selon les projections de croissance révisées du DPB, l’économie américaine demeurera en-deçà du PIB potentiel (écart de production négatif) à moyen terme (figure 1-2). L’écart de production persistant et important reflète la nature de la reprise économique aux États-Unis, qui se caractérise par le redressement constant des bilans, par un taux de chômage qui demeure élevé et par des mesures d’assainissement budgétaire.

**Figure 1-2**

**Écart de production des États-Unis, 1961 à 2017**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Bureau of Economic Analysis.

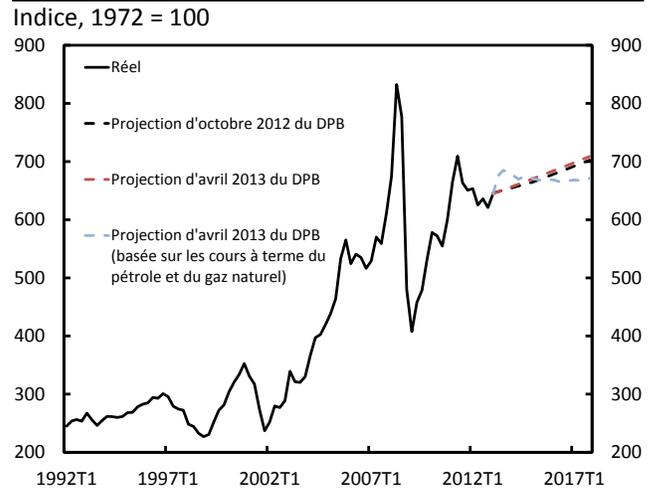
*Perspectives des prix des produits de base*

D'après l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada, les prix des produits énergétiques et non énergétiques ont fléchi modestement au second semestre de 2012, ce qui s'inscrit dans une tendance observée depuis le second semestre de 2011. La baisse des prix des produits énergétiques a toutefois été légèrement plus faible que le DPB ne l'avait prévu dans sa Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012. Comme les perspectives extérieures se vérifient de façon générale, et si on considère les prix à court terme du marché à terme, les prévisions du DPB pour les prix des produits de base ne changent guère par rapport aux projections de la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012, bien qu'elles restent (en moyenne) supérieures aux niveaux que supposent les cours à terme du pétrole et du gaz naturel, dont la Banque du Canada se sert pour établir ses projections (figure 1-3). La croissance annuelle moyenne projetée selon l'indice des produits de base est plus importante que celle qui est présentée dans le PAE de 2013. L'annexe A propose une description détaillée de l'approche retenue par le DPB pour

prévoir l'indice des prix des produits énergétiques de la Banque du Canada.

**Figure 1-3**

**Projection des prix des produits de base, 1992T1 à 2017T4**



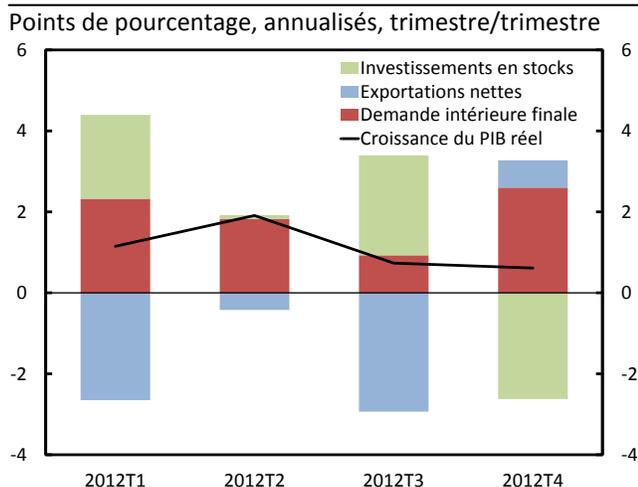
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Banque du Canada.

**2 Perspectives économiques canadiennes**

Après le bon rythme observé au second semestre de 2011, la croissance du PIB réel a ralenti tout au long de 2012 à cause du fléchissement de la croissance des exportations (figure 2-1). Néanmoins, la croissance de la demande intérieure finale est restée solide, apportant en moyenne 1,9 point de pourcentage à la croissance du PIB réel au cours de l'année. Sur une base annuelle, le PIB réel a progressé de 1,8 % en 2012, ce qui est nettement inférieur à la croissance de 2,6 % enregistrée en 2011.

Figure 2-1

**Apports à la croissance du PIB réel en 2012**



Sources : Statistique Canada; Bureau du directeur parlementaire du budget.

La croissance de 1,8 % du PIB réel en 2012 n'a été que légèrement inférieure (de 0,1 point de pourcentage) à ce que le DPB avait prévu dans la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012. Cela tient avant tout à une croissance inférieure aux prévisions au second semestre de 2012, ce qui a été quelque peu compensé par une révision à la hausse au second semestre de 2011<sup>3</sup>. Par contre, l'inflation du PIB, soit 1,3 % en 2012, a été supérieure au 1,1 % prévu dans la Mise à jour d'octobre 2012. Par conséquent, la croissance du PIB nominal en 2012 (3,1 %) a été légèrement plus forte que les 3,0 % prévus dans la même Mise à jour, et le niveau annuel du PIB nominal a été de 1,6 milliard de dollars plus élevé que prévu<sup>4</sup>.

Si on la compare à la croissance effective du PIB réel en 2012, on constate que la prévision faite par le DPB un an plus tôt, dans les PEF d'avril 2012 (1,9 %), n'était que légèrement optimiste (de

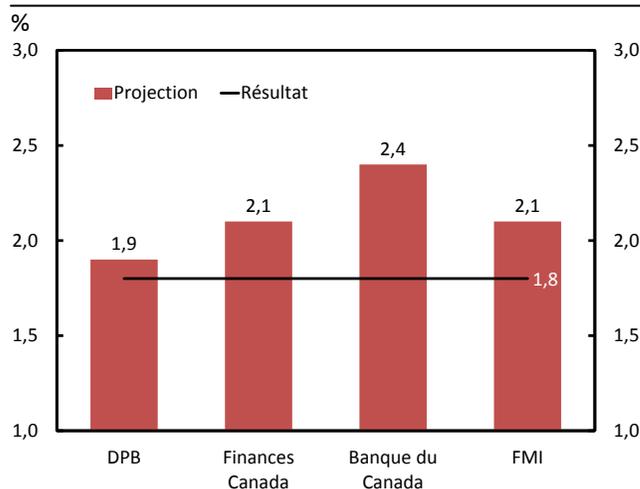
<sup>3</sup> La croissance au second semestre de 2012 a été de 1,0 %, alors que le DPB avait prévu 1,6 % dans sa Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012.

<sup>4</sup> Les taux de croissance sont ceux qui ont été publiés dans la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012 alors que le niveau du PIB nominal indiqué dans le même document a été rajusté pour tenir compte des révisions du Système de comptabilité nationale du Canada et rendre les données comparables.

0,1 point de pourcentage plus élevé) et était plus exacte que d'autres projections faites à peu près au même moment (figure 2-2)<sup>5</sup>. Par exemple, la prévision moyenne du secteur privé, selon l'enquête de Finances Canada, et la projection du FMI sont dans les deux cas de 0,3 point de pourcentage supérieures aux résultats effectifs, alors que la projection de la Banque du Canada a été de 0,6 point de pourcentage supérieure.

Figure 2-2

**Comparaison des projections de croissance du PIB réel de 2012**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget (*Perspectives économiques et financières* d'avril 2012); Finances Canada (*Plan d'action économique* de mars 2012); Banque du Canada (*Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2012); Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2012).

**Indicateurs économiques récents**

En définitive, les indicateurs économiques récents donnent à penser que la croissance du PIB réel au premier trimestre de 2013 s'améliorera selon une progression qui correspond à l'estimation, par le DPB, de la croissance potentielle de 1,8 %.

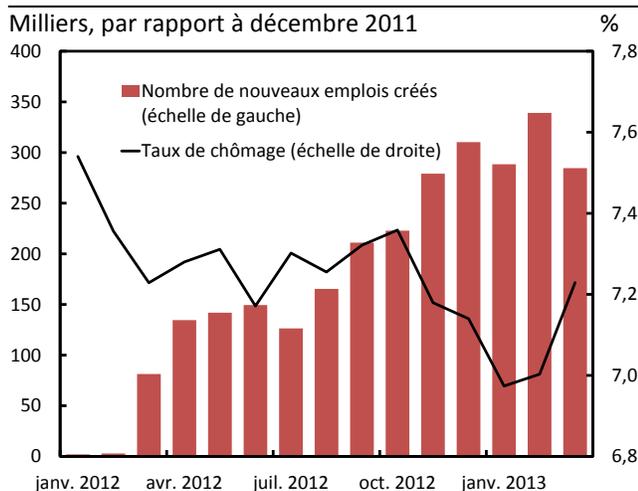
<sup>5</sup> Les projections de 2012 sont faites en fonction du Système de comptabilité nationale du Canada de 1997 (SCNA1997) alors que les résultats ont été établis en fonction de celui de 2012 (SCNA2012). Pendant la période allant de 1982 à 2011, la différence moyenne (absolue) des taux annuels de croissance du PIB réel, entre le SCNA1997 et le SCNA2012, est de 0,1 point de pourcentage.



potentiel ou tendanciel, au premier trimestre de 2013 (figure 2-6).

**Figure 2-5**

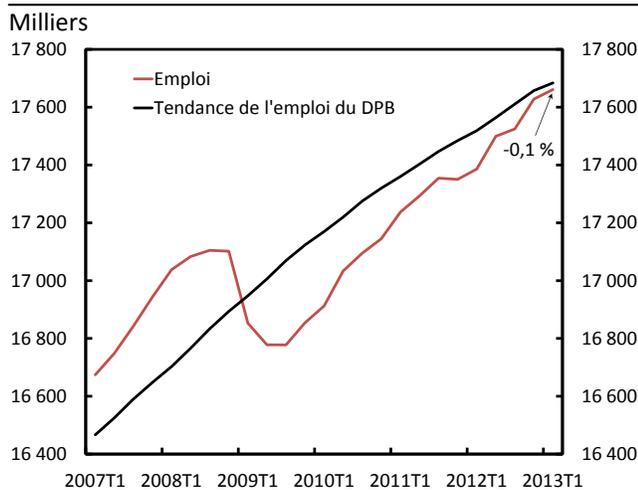
**Gains d'emplois et taux de chômage, janvier 2012 à mars 2013**



Sources : Statistique Canada; Bureau du directeur parlementaire du budget.

**Figure 2-6**

**Emploi, 2007T1 à 2013T1**



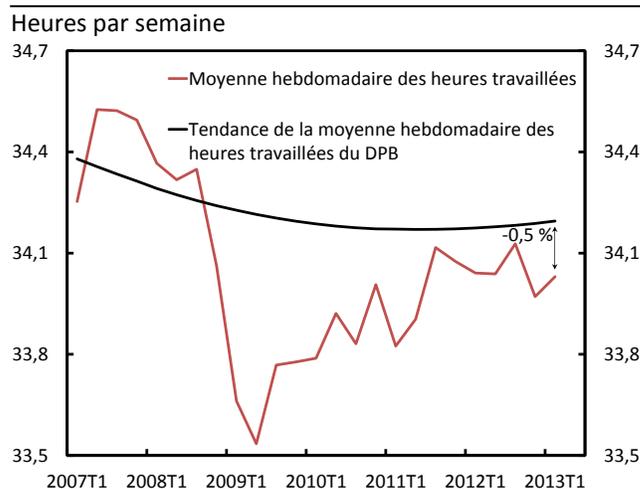
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Le nombre moyen d'heures de travail (par employé) n'est pas dépourvu d'intérêt parce que, combiné à l'emploi, il détermine la participation totale de la main-d'œuvre au processus de

production. Le DPB estime que le nombre moyen d'heures de travail se situe encore à un niveau inférieur à la tendance, soit d'environ 0,5 % au premier trimestre de 2013 (figure 2-7). Comme l'emploi et le nombre moyen d'heures de travail demeurent en-deçà du niveau tendanciel, la participation totale de la main-d'œuvre est d'environ 0,6 % inférieure au niveau tendanciel.

**Figure 2-7**

**Nombre moyen d'heures de travail, 2007T1 à 2013T1**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

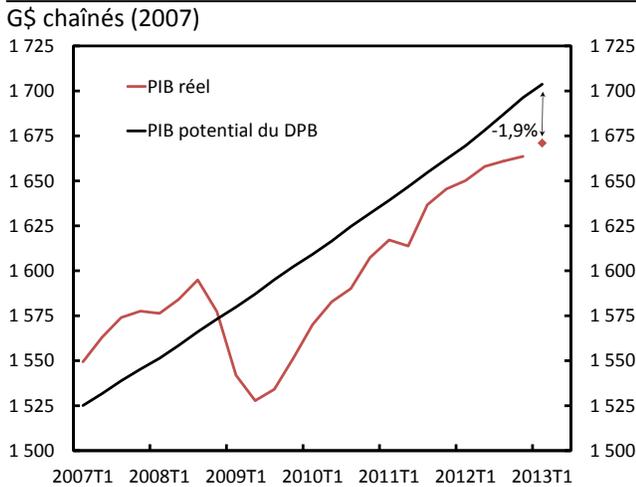
Se fondant sur les indicateurs mensuels récents, le DPB prévoit que la croissance du PIB réel s'améliorera et passera de 0,6 % (quatrième trimestre de 2012) à 1,8 % au premier trimestre de l'année. Cette amélioration s'explique en grande partie par une croissance plus dynamique des exportations et le fait que l'investissement dans l'inventaire a un effet de freinage moindre. Toutefois, en partie à cause de la croissance économique léthargique observée au second semestre de 2012, le DPB estime que l'économie canadienne est actuellement de 1,9 % en-deçà du niveau de son PIB potentiel (figure 2-8). Cet écart de production de 1,9 % se compose de 0,6 point de pourcentage attribuable au total des heures travaillées et de 1,3 point de pourcentage à mettre au compte de la productivité de la main-d'œuvre,

qui sont plus faibles que leurs niveaux tendanciels respectifs.

De plus, depuis le début de la reprise, vers la fin de 2009, la croissance économique n'a dépassé que légèrement son taux potentiel, si bien que l'écart de production s'est progressivement rétréci, la moitié de cet écart étant éliminé en trois ans et demi. Tout comme le niveau du PIB réel demeure inférieur à son potentiel, l'indice des prix à la consommation (IPC) est demeuré plus bas que la cible de 2 % depuis avril 2012, bien qu'il soit demeuré généralement dans la fourchette cible de 1 à 3 % (figure 2-9).

**Figure 2-8**

**PIB réel, 2007T1 à 2013T1**

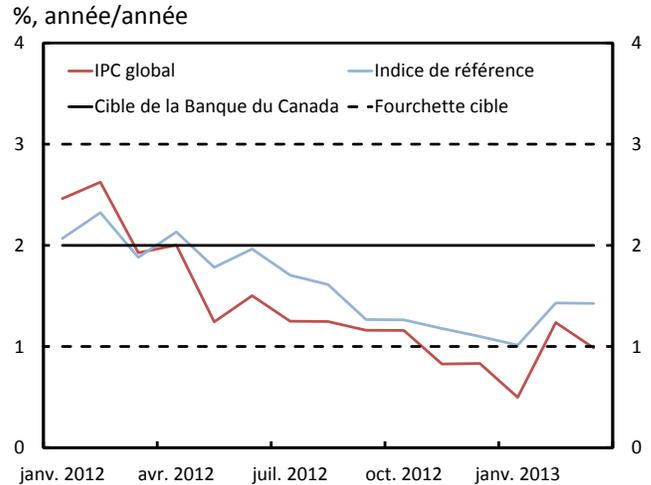


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : L'estimation du PIB réel au premier trimestre de 2013 est fondée sur une croissance de 1,8 %.

**Figure 2-9**

**Inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) et l'indice de référence, janvier 2012 à mars 2013**



Sources : Statistique Canada; Banque du Canada.

Nota : Indice établi en excluant huit des composantes les plus volatiles de l'IPC global (les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, les intérêts sur les prêts hypothécaires, le transport interurbain et le tabac) ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes.

**Perspectives de l'économie canadienne à moyen terme**

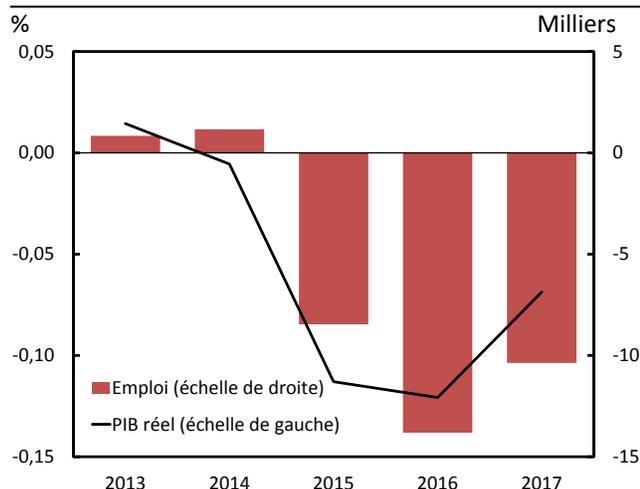
Outre des perspectives extérieures largement inchangées, la projection du DPB pour l'économie canadienne a été mise à jour pour tenir compte des répercussions des mesures et révisions prévues dans le PAE de 2013. Celui-ci prévoit à la fois des mesures de stimulation (« mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance ») et des mesures d'économie (réductions de dépenses et hausses de revenus). En outre, le PAE de 2013 contient des révisions à la baisse des niveaux des dépenses de programmes directes qui ont aussi des répercussions sur l'économie<sup>6</sup>. Le DPB estime que, sur la période allant de 2013 à 2017, les mesures et

<sup>6</sup> Le PAE de 2013 indique les sources des révisions des niveaux des dépenses de programmes directes, qui représentent une diminution de 9,1 milliards de dollars entre 2013-2014 et 2017-2018. Étant donné l'incertitude qui plane sur l'impact économique possible de certains de ces éléments, le DPB a présumé que la moitié de la diminution des niveaux de dépenses (4,55 milliards de dollars) n'aurait pas d'incidence sur l'économie.

révisions des niveaux de dépenses prévues dans le PAE de 2013 sur le PIB et l'emploi ont un effet net de contraction (figure 2-10)<sup>7</sup>.

Figure 2-10

**Répercussions économiques des mesures et révisions des niveaux de dépenses prévues dans le PAE de 2013**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les répercussions estimatives sur le PIB réel et l'emploi ne tiennent pas compte des répercussions contraires de l'évolution des taux d'intérêt et de change. Les impacts sont présentés par rapport aux prévisions actuelles du DPB.

Plus précisément, alors que les mesures prévues dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 et le PAE de 2013 ont un impact net positif sur le niveau du PIB réel et de l'emploi en 2013, cet effet est plus que compensé par l'impact négatif net des mesures proposées dans le PAE de 2012 (tableaux 2-1 et 2-2). Pendant la période de 2014-2017, les mesures des deux PAE, celui de 2012 et celui de 2013, ont des répercussions négatives nettes sur le PIB réel et l'emploi.

<sup>7</sup> Pour obtenir une information générale plus étoffée sur la méthodologie que le DPB emploie pour estimer les répercussions économiques des mesures budgétaires, voir l'annexe A des PEF de 2012, à l'adresse [http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFO\\_Avril\\_2012\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFO_Avril_2012_FR.pdf).

Tableau 2-1

**Répercussions sur le niveau du PIB réel projeté des mesures et révisions depuis le PAE de 2012**

%	2013 2014 2015 2016 2017				
	<b>Plan d'action économique 2012</b>	-0,27	-0,36	-0,39	-0,41
<b>Mise à jour de l'automne 2012</b>	0,08	0,03	0,00	-0,01	-0,02
<b>Plan d'action économique 2013</b>					
<i>Mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance</i>	0,02	0,08	0,06	0,08	0,13
<i>Mesures d'économies</i>	-0,01	-0,04	-0,07	-0,10	-0,10
<i>Révisions des niveaux de dépenses</i>	0,00	-0,05	-0,11	-0,11	-0,09
	0,01	-0,01	-0,11	-0,12	-0,07
<b>Total</b>	-0,18	-0,34	-0,50	-0,54	-0,57

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les répercussions estimatives sur le PIB réel ne tiennent pas compte des répercussions contraires de l'évolution des taux d'intérêt et de change. Les impacts sont présentés par rapport aux prévisions actuelles du DPB.

Tableau 2-2

**Répercussions sur le niveau d'emploi des mesures et révisions depuis le PAE de 2012**

Milliers	2013 2014 2015 2016 2017				
	<b>Plan d'action économique 2012</b>	-20	-39	-47	-49
<b>Mise à jour de l'automne 2012</b>	7	5	2	0	-1
<b>Plan d'action économique 2013</b>					
<i>Mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance</i>	1	7	8	9	13
<i>Mesures d'économies</i>	0	-3	-7	-10	-11
<i>Révisions des niveaux de dépenses</i>	0	-3	-10	-12	-12
	1	1	-8	-14	-10
<b>Total</b>	-12	-33	-53	-62	-67

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les répercussions estimatives sur l'emploi ne tiennent pas compte des répercussions contraires de l'évolution des taux d'intérêt et de change. Les impacts sont présentés par rapport aux prévisions actuelles du DPB.

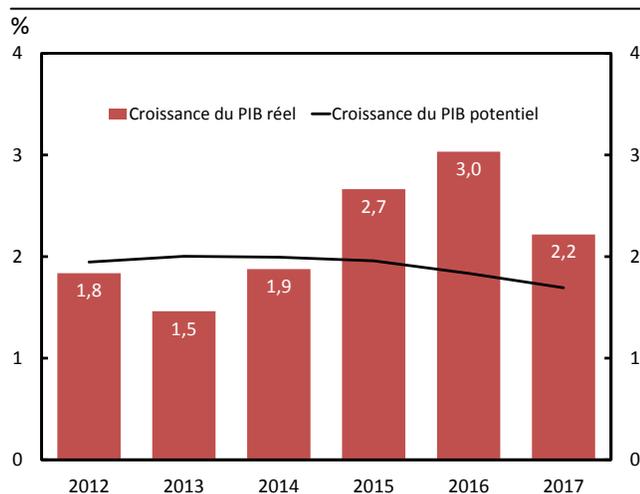
L'estimation que le DPB propose de l'impact global sur l'emploi, équivalent à une réduction de 67 000 emplois en 2017, ne veut pas dire qu'il s'attend à ce que, désormais, il y ait une diminution de 67 000 postes par rapport au niveau d'emploi actuel (17,6 millions d'emplois en mars 2013), mais plutôt que, en l'absence de ces mesures et de ces révisions des niveaux de dépenses, le nombre d'emplois projeté serait supérieur de 67 000 postes, toutes choses égales par ailleurs.

Perspectives économiques

Le DPB prévoit une croissance du PIB réel qui se repliera à 1,5 % en 2013 et restera en-deçà de son taux de potentiel de croissance jusqu'en 2015 (figure 2-11). Alliées à la reprise anémique de l'économie mondiale, les réductions de dépenses et les mesures d'austérité imposées par le gouvernement freineront davantage la croissance économique et la création d'emplois.

Figure 2-11

Croissance du PIB réel et du PIB potentiel

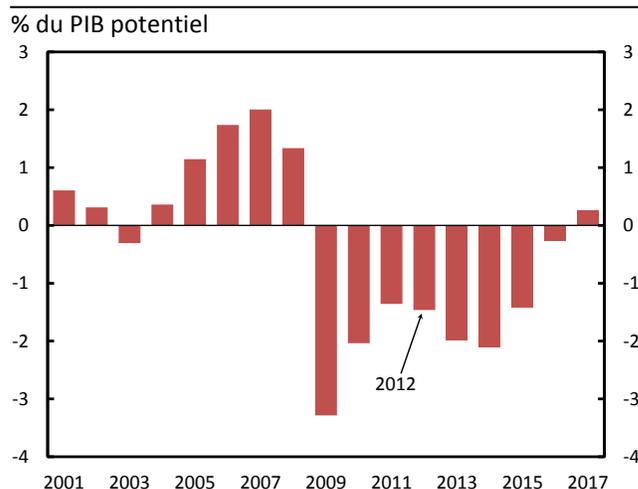


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Les mesures et révisions des niveaux de dépenses proposées depuis le PAE de 2012 éloignent davantage l'économie de son PIB potentiel et retardent la reprise économique (figure 2-12). Le DPB prévoit que l'économie sera pleinement rétablie (c'est-à-dire au niveau de son PIB potentiel) d'ici la fin de 2016. Entre 2013 et 2016, l'écart de production représente environ 100 milliards de dollars en production non réalisée (chiffres rajustés en fonction de l'inflation).

Figure 2-12

Écart de production, 2001 à 2017



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada

La projection actuelle que le DPB propose au sujet de la croissance du PIB réel en 2013 est semblable à celle qu'il a faite en octobre 2012 (tableau 2-3). La projection tient compte de la croissance plus faible que prévu au second semestre de 2012 et des mesures soutenues de réduction des dépenses et d'austérité, dont l'effet est tempéré par des perspectives extérieures légèrement plus favorables. La croissance un peu plus faible prévue en 2014 et 2015 tient à l'effet de contraction des mesures et révisions proposées dans le PAE de 2013. Pour le reste de la période visée, la projection de croissance du PIB réel avancée par le DPB est essentiellement inchangée par rapport aux chiffres de la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012. L'annexe B présente un tableau sommaire des projections économiques actuelles du DPB ainsi qu'une comparaison avec les projections de la Mise à jour d'octobre 2012.

**Tableau 2-3**

**Projection de la croissance du PIB réel**

%						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PEF d'octobre 2012	1,9	1,5	2,0	2,9	3,0	2,3
PEF d'avril 2013	1,8	1,5	1,9	2,7	3,0	2,2

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : La valeur de 2012 dans les PEF de 2013 est la valeur réelle.

Malgré la révision à la baisse de la croissance du PIB réel en 2014 et en 2015 à cause des répercussions du PAE de 2013, la révision à la hausse de l'inflation du PIB en 2013 (à cause d'un prix plus élevé pour les produits de base) a pour résultat des niveaux projetés de PIB nominal qui, une fois rajustés en fonction des données historiques, demeurent à peu près inchangés par rapport aux chiffres de la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012 (tableau 2-4).

**Tableau 2-4**

**Projection du PIB nominal**

G\$						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PEF d'octobre 2012	1 816	1 870	1 941	2 035	2 139	2 232
PEF d'avril 2013	1 818	1 876	1 946	2 037	2 140	2 232

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : La valeur de 2012 dans les PEF de 2013 est la valeur réelle. La projection de la Mise à jour des prévisions économiques et financières d'octobre 2012 a été rajustée pour tenir compte des révisions historiques.

À la faveur d'une reprise lente, le taux de chômage devrait diminuer progressivement, passant de 7,3 % en 2013 à 6,3 % en 2017 (tableau 2-5). La projection du DPB pour le taux de chômage a été révisée à la baisse à partir de la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012, reflétant des taux de chômage plus bas que prévu à la fin de 2012 et au premier trimestre de 2013, ainsi que les révisions à la baisse de l'estimation de sa tendance.

**Tableau 2-5**

**Projection du taux de chômage**

%						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PEF d'octobre 2012	7,3	7,6	7,6	7,3	6,8	6,5
PEF d'avril 2013	7,3	7,3	7,4	7,1	6,6	6,3

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : La valeur de 2012 dans les PEF de 2013 est la valeur réelle.

À cause de la lenteur de la reprise économique et vu que les attentes quant à l'inflation sont fermement ancrées, le DPB prévoit que la Banque du Canada maintiendra son taux directeur de 1 % jusqu'au deuxième trimestre de 2015, pour ensuite le relever progressivement, mais régulièrement pendant le reste de la période visée par les projections. Cette prévision concorde avec la politique déclarée de la U.S. Federal Reserve et elle est presque identique à celle qui figure dans la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012 (tableau 2-6).

**Tableau 2-6**

**Projection du taux des bons du Trésor à 3 mois**

%						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PEF d'octobre 2012	1,0	1,0	1,0	1,4	2,8	4,0
PEF d'avril 2013	1,0	1,0	1,0	1,4	2,8	4,0

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : La valeur de 2012 dans les PEF de 2013 est la valeur réelle.

**Risques dans les perspectives économiques du secteur privé**

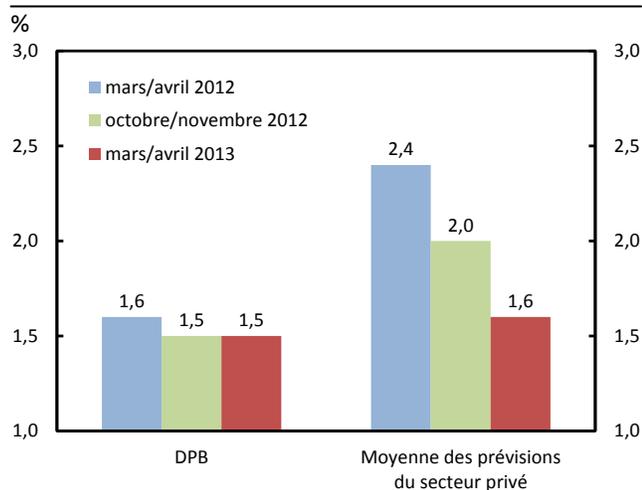
Les perspectives économiques du DPB tiennent compte de la résultante des risques. Par conséquent, elles peuvent être considérées comme une projection « équilibrée », ce qui veut dire que les chances que les résultats soient plus élevés ou plus faibles sont égales. De plus, dans les perspectives qu'il esquisse, le DPB met en lumière les éléments qui constituent les principaux risques dans les perspectives économiques du secteur

privé sur lesquelles le gouvernement fonde ses projections financières.

Depuis que le DPB a publié sa Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012, les prévisionnistes du secteur privé ont généralement révisé à la baisse leur idée de la croissance du PIB réel en 2013, ce qui rapproche davantage la moyenne de leurs prévisions de la projection du DPB (figure 2-13)<sup>8</sup>.

**Figure 2-13**

**Évolution des projections de la croissance du PIB réel en 2013**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Si on fait une comparaison avec la prévision moyenne du secteur privé selon l'enquête de Finances Canada en mars 2013 (dont il est fait état dans le PAE de 2013), le DPB prévoit une croissance plus faible du PIB réel en 2013 et en 2014 (tableau 2-7) et une inflation moins forte du PIB en 2014 et en 2015. En conséquence, pendant la période visée par les projections, les perspectives du DPB pour le PIB – mesure la plus générale de l'assiette fiscale de l'État – sont de

<sup>8</sup> Récemment, la Banque du Canada et le FMI ont également révisé à la baisse leurs projections de la croissance du PIB réel du Canada en 2013, l'établissant à 1,5 % (voir le *Rapport sur la politique monétaire* de 2013 et les *Perspectives de l'économie mondiale*). Dans leurs rapports d'avril, la Banque du Canada et le FMI ont prévu que la croissance du PIB réel du Canada en 2013 serait de 2,4 % pour l'une et de 2,2 % pour l'autre.

12 milliards de dollars par année en moyenne plus faibles que les projections fondées sur les prévisions du secteur privé (tableau 2-8)<sup>9</sup>. L'annexe C propose un tableau comparatif des projections du DPB et des prévisions économiques moyennes du secteur privé dont il est fait état dans le PAE de 2013.

**Tableau 2-7**

**Projections de croissance du PIB réel**

%	2013	2014	2015	2016	2017
DPB d'avril 2013	1,5	1,9	2,7	3,0	2,2
Finances Canada enquête de mars 2013	1,6	2,5	2,6	2,4	2,3

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

**Tableau 2-8**

**Projections du PIB nominal**

G\$	2013	2014	2015	2016	2017
DPB d'avril 2013	1 876	1 946	2 037	2 140	2 232
Finances Canada enquête de mars 2013	1 878	1 966	2 058	2 149	2 241
Plan d'action économique de 2013	1 858	1 946	2 038	2 129	2 221

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Le DPB estime que la résultante des risques pour les prévisions que fait le secteur privé du niveau du PIB nominal est défavorable, reflétant une croissance du PIB réel et une inflation du PIB plus faibles. Cela tient probablement aux répercussions négatives plus importantes des mesures et des révisions des niveaux de dépenses depuis le PAE de 2012, ainsi qu'à des divergences de vues sur le cours des produits de base et leurs répercussions sur la croissance du PIB et l'inflation du PIB. Cela dit, le DPB croit que les perspectives moyennes du secteur privé sont exposées à un risque à la baisse

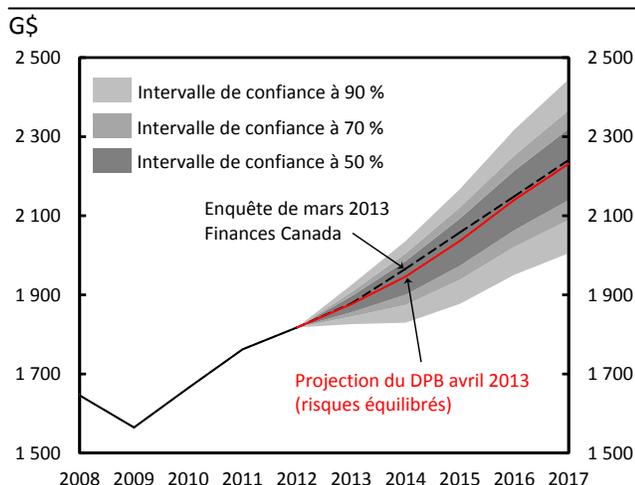
<sup>9</sup> Les prévisions du secteur privé en ce qui concerne le PIB nominal, fondées sur les prévisions du secteur privé sur la croissance du PIB réel et l'inflation du PIB publiées en mars, sont plus élevées que l'hypothèse de planification financière retenue dans le PAE de 2013 pour ce qui est du PIB nominal, qui rajuste à la baisse de 20 milliards de dollars par année, de 2013 à 2017, les prévisions du PIB.

plus faible que ce n'était le cas dans le PAE de 2012.

Pour illustrer l'incertitude et la résultante des risques dans les prévisions du PIB nominal par le secteur privé selon l'enquête de Finances Canada en mars 2013, le DPB a élaboré un graphique en éventail à partir de la validité des prévisions passées de Finances Canada issues de l'enquête auprès des prévisionnistes du secteur privé depuis 1994 (figure 2-14).

**Figure 2-14**

**Projections du PIB nominal**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada; Statistique Canada.

S'appuyant sur sa projection du PIB nominal, le DPB juge que le risque à la baisse que présentent les prévisions, par le secteur privé, du PIB nominal correspond en gros au rajustement annuel de 20 milliards de dollars que fait le gouvernement pour tenir compte de ce risque. De 2013 à 2017, la projection du PIB nominal que fait le DPB est de 12 milliards de dollars par année plus faible que la prévision du secteur privé selon l'enquête de Finances Canada en mars 2013. Une fois pris en compte le rajustement apporté par le gouvernement pour tenir compte du risque, le PIB nominal prévu par le DPB est de 8 milliards de dollars (0,4 %) plus élevé, par année, que l'hypothèse de planification retenue dans le PAE de 2013 en ce qui concerne le PIB nominal.

**3 Perspectives financières**

Les projections financières du DPB ont été mises à jour pour tenir compte des révisions des perspectives économiques et des mesures annoncées dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 et dans le Plan d'action économique de 2013<sup>10</sup>. Les mesures annoncées dans le PAE de 2013 visaient à « soutenir l'emploi et la croissance » (6,9 milliards de dollars de 2012-2013 à 2017-2018) et à rétablir l'équilibre budgétaire (économies de 8,4 milliards de dollars de 2012-2013 à 2017-2018). De plus, par rapport à la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012, le PAE de 2013 comprenait des économies supplémentaires découlant des révisions apportées aux niveaux des charges de programmes directes (7,8 milliards de dollars de 2012-2013 à 2017-2018). En résumé, depuis la Mise à jour des perspectives économiques et financières du DPB d'octobre 2012, l'incidence budgétaire nette des mesures et révisions de 2012-2013 à 2017-2018 représente des économies projetées de 10,7 milliards de dollars (tableau 3-1)<sup>11</sup>. De plus, ces économies s'ajoutent à celles qui découlent des mesures de restriction et de réduction des dépenses annoncées dans le PAE de 2012 et qui représentent 20,8 milliards de dollars (après avoir tenu compte des mesures visant à accroître les dépenses) de 2012-2013 à 2016-2017. L'annexe D présente une ventilation plus détaillée des incidences financières de ces mesures et révisions.

<sup>10</sup> Étant donné que la Mise à jour des perspectives économiques et financières de 2012 du DPB a été publiée avant la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012, les mesures contenues dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 n'avaient pas été intégrées dans les projections financières du DPB d'octobre 2012.

<sup>11</sup> Le DPB évalue l'incidence budgétaire (nette) des mesures contenues dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 à 0,7 milliard de dollars de 2012-2013 à 2017-2018.

Tableau 3-1

**Incidence financière des mesures et révisions des niveaux des dépenses depuis le PAE de 2012**

G\$	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Plan d'action économique de 2012</b>	2,7	3,4	4,0	4,1	6,7	8,6
<b>Mise à jour des projections 2012</b>	-1,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
<b>Plan d'action économique de 2013</b>						
<i>Soutenir l'emploi et la croissance</i>	-0,1	-0,9	-0,9	-1,2	-2,0	-1,7
<i>Mesures d'économies</i>	0,0	0,5	1,6	2,0	2,1	2,3
<i>Révisions des dépenses</i>	-1,3	0,1	2,5	2,4	2,0	2,1
	-1,3	-0,3	3,1	3,2	2,1	2,7
<b>Impact financier total</b>	0,3	3,1	7,1	7,2	9,0	11,5

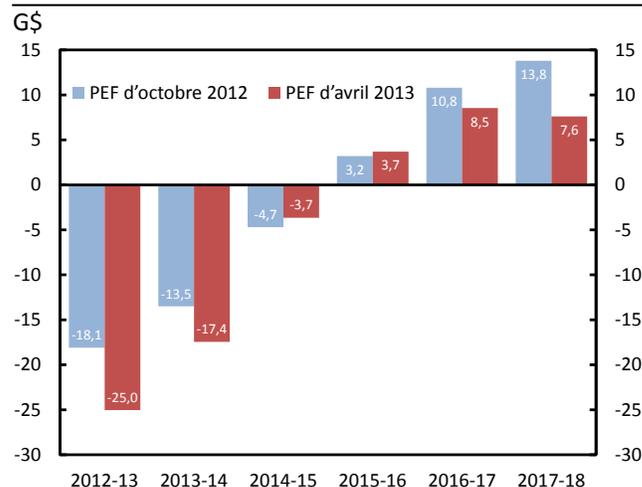
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota : Un montant positif indique une réduction des dépenses et une amélioration du solde budgétaire. Un montant négatif indique une hausse des dépenses et une détérioration du solde budgétaire. La valeur des mesures du PAE de 2012 et de la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 pour 2017-2018 se fonde sur les hypothèses du DPB.

D'après les perspectives économiques actuelles du DPB et les mesures et révisions découlant de la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 et du PAE de 2013, le DPB prévoit une nette amélioration du solde budgétaire du gouvernement à moyen terme (l'annexe E présente un résumé détaillé des perspectives financières selon le DPB). Le DPB projette un déficit budgétaire de 25,0 milliards de dollars en 2012-2013, qui se rétrécit durant la période de projection, jusqu'à se transformer en un excédent budgétaire de 7,6 milliards de dollars en 2017-2018 (figure 3-1).

Figure 3-1

**Projections du solde budgétaire**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Par rapport à la Mise à jour des perspectives économiques et financières de 2012, le déficit budgétaire en 2012-2013 devrait se creuser de 6,9 milliards de dollars. Cette importante révision reflète des mesures d'une valeur de 1,1 milliard de dollars dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 (reliées aux prestations d'invalidité d'Anciens Combattants), des dépenses de 2,4 milliards de dollars reliées au passif environnemental d'Énergie atomique Canada Limitée et les « autres » revenus moins élevés que prévu (-3,4 milliards de dollars). Durant le reste de la période de projection (de 2013-2014 à 2017-2018) le solde budgétaire a été révisé à la baisse et réduit de 2,2 milliards de dollars par année, en moyenne, en raison des projections moins élevées des revenus tirés des cotisations à l'assurance-emploi<sup>12</sup> et des « autres » revenus<sup>13</sup>. La révision à la baisse des revenus

<sup>12</sup> La révision à la baisse des revenus tirés des cotisations à l'AE reflète principalement un taux de cotisation à l'AE moins élevé en 2017.

<sup>13</sup> La révision à la baisse de la projection des « autres » revenus reflète une modification de l'hypothèse du DPB concernant la croissance de ces revenus à moyen terme. Au-delà de 2012-2013, le DPB a supposé que les autres revenus progressent parallèlement à la croissance du PIB nominal. Par conséquent, la part des autres revenus dans le PIB nominal devrait rester stable et s'approcher de la moyenne observée depuis dix ans. Cette modification influe principalement sur la projection des autres revenus de 2013-2014 à 2016-2017. Le niveau projeté des autres revenus en 2017-2018 ne dépasse que de

projetés de 2013-2014 à 2017-2018 (3,7 milliards de dollars par année, en moyenne) est compensée en partie par les révisions à la baisse des principaux transferts à des particuliers (2,2 milliards de dollars par année, en moyenne), parce que le chômage et l'inflation devraient être moins élevés que prévu. Une comparaison plus détaillée des projections financières du DPB contenues dans la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012 et dans les projections financières actuelles est présentée à l'annexe F.

Par rapport à la taille de l'économie, le DPB projette que le solde budgétaire s'améliorera et passera d'un déficit de 1,4 % du PIB en 2012-2013 à un excédent de 0,3 % du PIB en 2017-2018 (tableau 3-2). Conjuguée à la croissance du PIB nominal, cette amélioration ramène le ratio de la dette fédérale au PIB de 33,4 % en 2012-2013 à 27,3 % en 2017-2018. Le ratio projeté de la dette fédérale au PIB de 27,3 % en 2017-2018 serait le plus bas depuis 1979-1980.

**Tableau 3-2**

**Résumé des projections financières**

G\$	2012-	2013-	2014-	2015-	2016-	2017-
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Revenus budgétaires</b>	255,3	266,5	281,9	297,2	312,4	322,5
Charges de programmes	250,8	253,9	256,6	262,9	270,0	277,8
Frais de la dette publique	29,6	30,1	29,0	30,6	33,9	37,1
<b>Charges totales</b>	<b>280,4</b>	<b>284,0</b>	<b>285,6</b>	<b>293,5</b>	<b>303,9</b>	<b>314,9</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-25,0</b>	<b>-17,4</b>	<b>-3,7</b>	<b>3,7</b>	<b>8,5</b>	<b>7,6</b>
Dette fédérale	607,9	625,4	629,0	625,3	616,8	609,2
<b>% du PIB</b>						
Revenus budgétaires	14,0	14,2	14,5	14,6	14,6	14,5
Charges de programmes	13,8	13,5	13,2	12,9	12,6	12,4
Frais de la dette publique	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,7
Solde budgétaire	-1,4	-0,9	-0,2	0,2	0,4	0,3
Dette fédérale	33,4	33,3	32,3	30,7	28,8	27,3

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

**Prévisions des revenus budgétaires**

À mesure que la reprise économique prendra de l'élan, la progression des revenus budgétaires devrait dépasser celle du PIB nominal. Cette

évolution reflète un rebond cyclique des revenus ainsi que les augmentations du taux de cotisation à l'AE – de 1,83 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables) en 2012 à 2,03 \$ en 2016 – nécessaires pour éliminer le déficit cumulé du Compte des opérations de l'AE.

Les revenus budgétaires devraient s'accroître de 26,3 % de 2012-2013 à 2017-2018 (croissance annuelle moyenne de 4,8 %), passant de 14,0 % du PIB en 2012-2013 à 14,6 % du PIB en 2016-2017 (tableau 3-3). La croissance est mue par les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers, qui augmenteront en moyenne de 5,8 % durant la période de projection, comparativement à une croissance de 4,3 % de l'assiette fiscale de l'impôt sur le revenu des particuliers (qui reflète la progressivité des seuils de l'impôt sur le revenu des particuliers).

**Tableau 3-3**

**Prévisions des revenus budgétaires**

G\$	2012-	2013-	2014-	2015-	2016-	2017-
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Revenus fiscaux</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	126,6	135,0	143,3	151,6	160,3	167,9
Impôt sur le revenu des sociétés	33,3	32,4	34,1	35,7	38,4	41,3
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,2	5,5	6,0	6,4	6,8	7,2
<b>Total de l'impôt sur le revenu</b>	<b>165,0</b>	<b>172,8</b>	<b>183,4</b>	<b>193,8</b>	<b>205,5</b>	<b>216,3</b>
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	29,2	30,5	32,6	34,1	35,7	37,1
Droits de douane à l'importation	4,0	4,1	4,5	5,0	5,2	5,4
Autres taxes et droits d'accise	11,2	10,9	10,8	10,7	10,7	10,7
<b>Total des taxes et droits d'accise</b>	<b>44,4</b>	<b>45,6</b>	<b>47,9</b>	<b>49,7</b>	<b>51,5</b>	<b>53,1</b>
Cotisations d'assurance-emploi	20,0	21,4	23,0	24,7	24,9	21,4
Autres revenus	25,8	26,7	27,7	29,0	30,4	31,7
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>255,3</b>	<b>266,5</b>	<b>281,9</b>	<b>297,2</b>	<b>312,4</b>	<b>322,5</b>

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

0,2 milliard de dollars le niveau projeté dans la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012.

La modération de la croissance des revenus budgétaires en 2016-2017 et en 2017-2018 reflète une réduction du taux de cotisation à l'AE en 2017 (année civile). Des prestations d'AE moins élevées que prévu en 2012-2013 et le chômage plus faible projeté au-delà de 2014 ramènent le solde cumulé du Compte des opérations de l'AE en position excédentaire un an plus tôt que ce qui était prévu dans la Mise à jour des perspectives économiques et financières de 2012, ce qui déclenche plus tôt la réduction des taux de cotisation à l'AE, puisque la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC) redonne le pouvoir de déterminer les taux à l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC) reconstitué, qui met ensuite en œuvre le nouveau régime de détermination des taux établi par le projet de loi C-45 en 2012. L'OFAEC reconstitué déterminera le taux de manière à ce que la somme des dépenses du programme des sept années suivantes corresponde au total des revenus de la même période (autrement dit, le Compte des opérations de l'AE s'équilibre sur une période de sept ans). Le DPB prévoit que le Compte des opérations de l'AE dégagera un léger excédent (0,2 milliard de dollars) en 2016, ce qui permettra de ramener le taux de cotisation de 2,03 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables en 2016 à 1,62 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables en 2017 (tableau 3-4). La réduction du taux de cotisation abaisse les revenus budgétaires de 6,2 milliards de dollars en 2017-2018 (par rapport au taux de cotisation de 2016), ce qui fait décliner l'excédent budgétaire la dernière année de la projection, tandis que les projections de la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012 montraient un excédent croissant.

**Tableau 3-4**

**Prévisions des taux de cotisation de l'assurance-emploi**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Taux de cotisation (par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)</b>						
PEF d'octobre 2012	1,83	1,88	1,93	1,98	2,03	2,08
PEF d'avril 2013	1,83	1,88	1,93	1,98	2,03	1,62
<i>différence</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,46
<b>Solde cumulatif du Compte des opérations de l'AE (G\$)</b>						
PEF d'octobre 2012	-9,2	-10,2	-10,3	-8,9	-5,4	-0,2
PEF d'avril 2013	-8,1	-7,6	-6,7	-4,3	0,2	-0,4

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

*Prévisions des charges*

Les charges de programmes devraient s'accroître de 10,8 % de 2012-2013 à 2017-2018, ce qui se traduit par une croissance annuelle moyenne de 2,1 % (tableau 3-5). Les prestations aux aînés affichent le taux de croissance le plus élevé, avec une progression annuelle moyenne de 5,1 % attribuable au vieillissement de la population. Les prestations d'AE sont presque stables après 2014-2015 lorsque l'économie se rapproche de son niveau du PIB potentiel et que la diminution graduelle du taux de chômage compense la croissance des prestations moyennes (qui est reliée à la croissance moyenne des salaires). Les principaux transferts aux autres administrations sont surtout liés à la croissance du PIB nominal et augmentent à un taux annuel moyen de 3,9 %.

**Tableau 3-5**

**Prévisions des charges**

G\$	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	40,3	41,7	44,0	46,5	49,1	51,8
Prestations d'assurance-emploi	17,1	19,7	20,0	20,1	19,9	20,0
Prestations pour enfants	12,9	13,1	13,3	13,5	13,7	13,9
Total	70,2	74,5	77,4	80,1	82,6	85,7
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
	58,4	60,2	62,5	65,1	68,1	70,8
<b>Charges de programmes directes</b>						
	122,1	119,2	116,7	117,7	119,3	121,3
<b>Frais de la dette publique</b>						
	29,6	30,1	29,0	30,6	33,9	37,1
<b>Charges totales</b>	<b>280,4</b>	<b>284,0</b>	<b>285,6</b>	<b>293,5</b>	<b>303,9</b>	<b>314,9</b>

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Le taux de croissance global des charges est ralenti par les compressions des charges de programmes directes durant la période de projection. Le DPB n'effectue pas de projection indépendante des charges de programmes directes, mais intègre plutôt les plans publiés dans le PAE de 2013 et suppose qu'ils seront réalisés. Les charges de programmes directes en 2017-2018 sont un peu moins élevées (0,8 milliard de dollars) qu'en 2012-2013, ce qui donne une croissance annuelle moyenne de -0,1 % soutenue pendant une période de cinq ans.

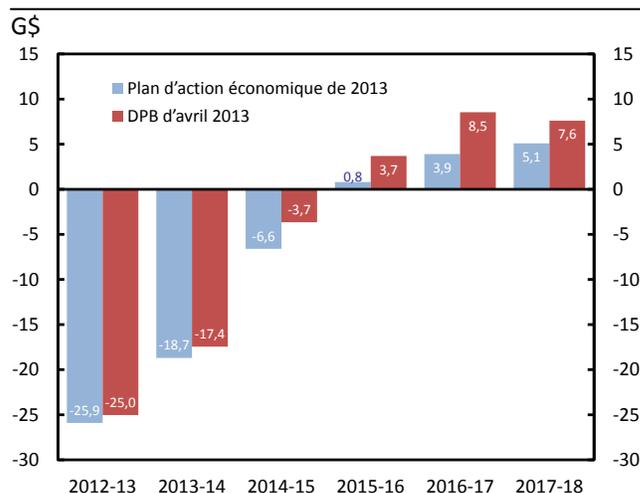
Malgré l'émergence d'excédents budgétaires en 2015-2016 et un déclin de la dette publique fédérale, les frais de la dette publique augmentent durant la période de projection à cause des hausses des taux d'intérêt du marché, puisque la Banque du Canada majore son taux directeur lorsque la reprise économique s'enracine.

*Comparaison entre les perspectives économiques du DPB et le Plan d'action économique de 2013*

À moyen terme, le solde budgétaire projeté par le DPB dépasse de 2,5 milliards de dollars, en moyenne, le solde projeté dans le PAE de 2013 (figure 3-2). L'écart s'explique par les revenus plus élevés découlant en partie des niveaux plus élevés du PIB nominal projetés par le DPB.

**Figure 3-2**

**Projections du solde budgétaire**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Le tableau 3-6 compare les perspectives économiques du DPB et les projections du gouvernement présentées dans le PAE de 2013 (voir l'annexe F pour une comparaison plus détaillée). Le DPB prévoit des revenus budgétaires qui dépassent de 2,7 milliards de dollars (1,0 %), en moyenne, la projection du gouvernement de 2012-2013 à 2017-2018. Étant donné l'estimation utilisée par le gouvernement pour déterminer son rajustement en fonction du risque (c.-à-d. un PIB nominal de 20 milliards de dollars se traduit par des revenus de 3 milliards de dollars), et vu que la projection du PIB nominal du DPB dépasse de 8 milliards de dollars, en moyenne, l'hypothèse de planification du gouvernement, il semble qu'une part de 1,2 milliard de dollars sur l'écart moyen de 2,7 milliards de dollars peut être attribuée aux niveaux du PIB nominal et donc qu'un montant de 1,5 milliard de dollars peut être attribué aux hypothèses sous-jacentes différentes (p. ex., taux d'imposition effectifs et bases d'imposition).

**Tableau 3-6**

**Comparaison des projections financières  
(Perspectives économiques et financières du DPB  
de 2013 – Plan d’action économique de 2013)**

G\$	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Revenus budgétaires</b>	1,1	2,6	2,3	2,3	4,3	3,6
Charges de programmes	-0,3	1,0	0,6	0,3	-0,4	-0,4
Frais de la dette publique	0,6	0,4	-1,2	-0,9	0,1	1,4
<b>Charges totales</b>	0,3	1,4	-0,6	-0,6	-0,3	1,0
<b>Solde budgétaire</b>	0,9	1,3	2,9	2,9	4,6	2,5
Dette fédérale	-0,8	-2,0	-5,0	-7,9	-12,5	-15,0

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota : Le tableau 3-6 illustre la projection du DPB moins la projection du PAE de 2013.

Étant donné que le DPB intègre la projection des charges de programmes directes et des prestations pour enfants calculée par le gouvernement, les charges de programmes projetées par le DPB ne sont que légèrement supérieures (0,1 milliard de dollars en moyenne) au PAE de 2013 durant la période de projection. La projection des frais de la dette publique du DPB est également semblable à celle du PAE de 2013 (à peine 0,1 milliard de dollars de plus en moyenne). Par conséquent, la projection globale des dépenses totales du gouvernement selon le DPB dépasse de 0,2 milliard de dollars, en moyenne, les projections du PAE de 2013.

**Incertitude à l’égard des projections financières du DPB**

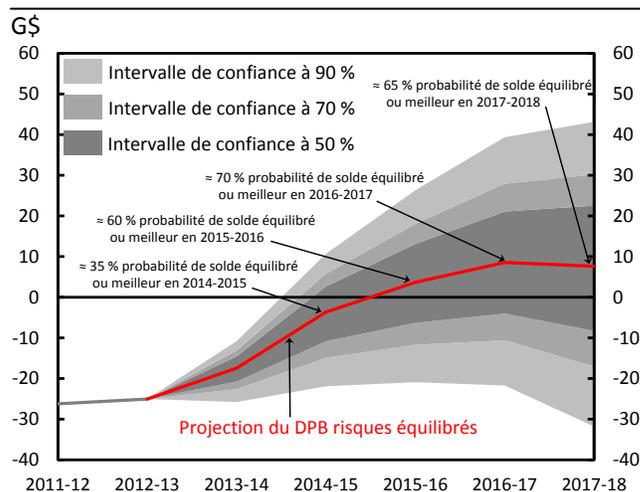
Le DPB se sert d’une mesure de l’incertitude économique (fondée sur la validité des prévisions moyennes du secteur privé), ainsi que de son appréciation de la résultante des risques pour les prévisions moyennes du secteur privé présentées dans le PAE de 2013, pour élaborer un graphique en éventail représentant le solde budgétaire du gouvernement à l’aide des coefficients de sensibilité budgétaire de Finances Canada.

Le DPB estime que la résultante des risques dans la projection du PIB nominal faite par le secteur privé et présentée dans le PAE de 2013 est défavorable

(de 12 milliards de dollars par année, en moyenne), mais, à supposer que le gouvernement n’augmente pas ses dépenses au-delà des niveaux indiqués dans le PAE de 2013, le DPB estime que la probabilité d’atteindre l’équilibre budgétaire ou meilleur est d’environ 60 %, 70 % et 65 % en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 respectivement (figure 3-3).

**Figure 3-3**

**Résultats relatifs au solde budgétaire compte tenu de l’incertitude économique et de la résultante des risques**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

**Estimation du solde budgétaire structurel du gouvernement selon le DPB**

L’estimation du solde budgétaire structurel donne une idée de la situation financière sous-jacente du gouvernement. Du reste, il est essentiel de distinguer les éléments structurels des éléments conjoncturels du solde budgétaire, car, si les éléments conjoncturels tendent à se dissiper à moyen terme quand l’économie se rapproche de son niveau du PIB potentiel, les éléments structurels, eux, peuvent exiger une intervention. C’est pourquoi le DPB revoit régulièrement ses estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement en fonction des estimations révisées des tendances de l’économie, des mesures annoncées et des hypothèses révisées.

L'amélioration projetée du solde budgétaire à moyen terme, c'est-à-dire le remplacement d'un déficit de 25,0 milliards de dollars en 2012-2013 par un excédent de 8,5 milliards de dollars en 2016-2017, résulte en grande partie d'une amélioration structurelle (projetée) de la situation financière du gouvernement (figure 3-4). Partant de l'hypothèse que le gouvernement procédera aux restrictions et aux réductions de dépenses prévues et continuera de majorer les taux de cotisation à l'AE, pour les porter finalement à 2,03 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables) en 2016 afin d'équilibrer le Compte des opérations de l'AE, le DPB prévoit que le déficit structurel du gouvernement sera éliminé en 2014-2015 et qu'il cédera le pas à un excédent structurel de 9,7 milliards de dollars en 2015-2016. La diminution du solde structurel en 2016-2017 et 2017-2018 reflète la réduction du taux de cotisation à l'AE en 2017 (taux ramené à 1,62 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables).

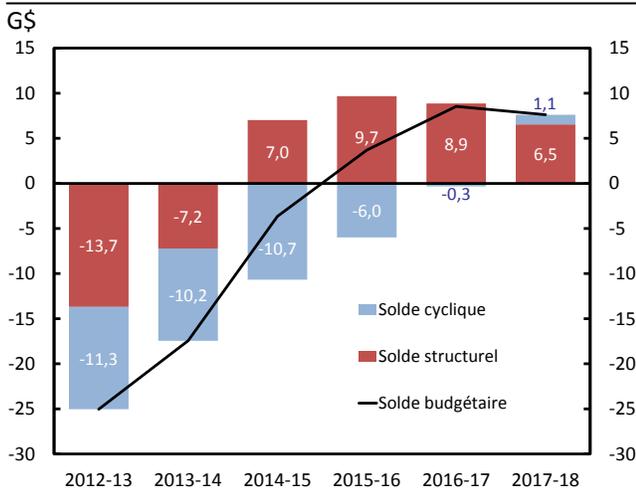
2,08 \$ à 1,62 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables (révision de 5,8 milliards de dollars) et les révisions à la hausse des charges de programmes (prestations d'AE exclues) et des frais de la dette publique (révision de 1,6 milliard de dollars), qui sont tous les deux considérés comme des dépenses structurelles dans la méthode d'estimation des soldes structurels adoptée par le DPB.

En l'absence des économies découlant du PAE de 2013 (et des incidences correspondantes sur les frais de la dette publique), le DPB prévoit que le solde structurel resterait excédentaire de 2014-2015 à 2017-2018, ce qui entraînerait un excédent structurel de 2,2 milliards de dollars en 2017-2018.

Par rapport au revenu potentiel (nominal), la projection du solde structurel selon le DPB représente une amélioration de 1,0 point de pourcentage, soit de -0,7 % en 2012-2013 à 0,3 % en 2017-2018 (figure 3-5). L'élimination du déficit structurel et la hausse de l'excédent structurel jusqu'en 2015-2016 découlent des mesures annoncées dans le PAE de 2012 et dans le PAE de 2013 afin de réduire/contenir les charges de programmes du gouvernement et de relever les taux de cotisation de l'AE pour équilibrer le Compte des opérations de l'AE.

**Figure 3-4**

**Estimations des soldes structurels et cycliques**

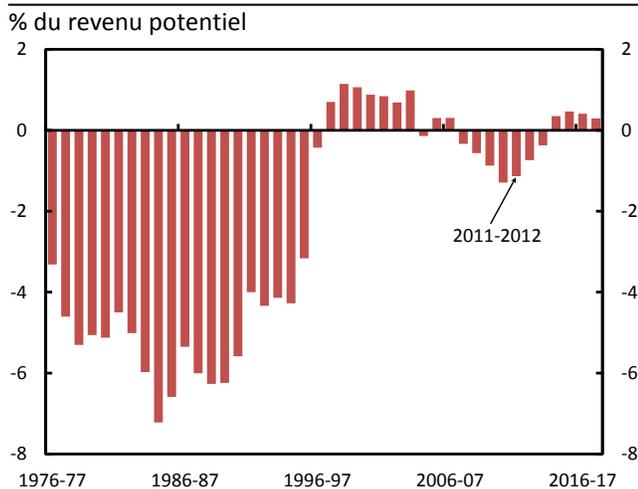


Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Par rapport à la Mise à jour des perspectives économiques et financières d'octobre 2012, l'estimation du solde structurel du gouvernement en 2017-2018 selon le DPB est inférieure de 7,5 milliards de dollars. Cette révision à la baisse reflète la révision des perspectives du taux de cotisation à l'AE en 2017, qui devrait passer de

Figure 3-5

**Solde budgétaire structurel, de 1976-1977 à 2017-2018**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

**4 Comparaison des estimations du solde structurel du gouvernement selon le DPB et Finances Canada**

La notion de solde budgétaire structurel a été intégrée dans la planification financière du gouvernement du Canada. Ainsi, le budget de 2009 indiquait que l'un des principes devant guider le Plan d'action économique du gouvernement du Canada était que ce plan « doit cesser progressivement lorsque l'économie se rétablira, afin d'éviter des déficits structurels à long terme ».

Puisque le solde budgétaire structurel d'un gouvernement n'est pas directement observable et doit donc être estimé, il est utile de comparer les estimations de sources différentes, telles que Finances Canada et le DPB, d'autant plus que les méthodologies sur lesquelles elles reposent présentent des similarités (apparentes).

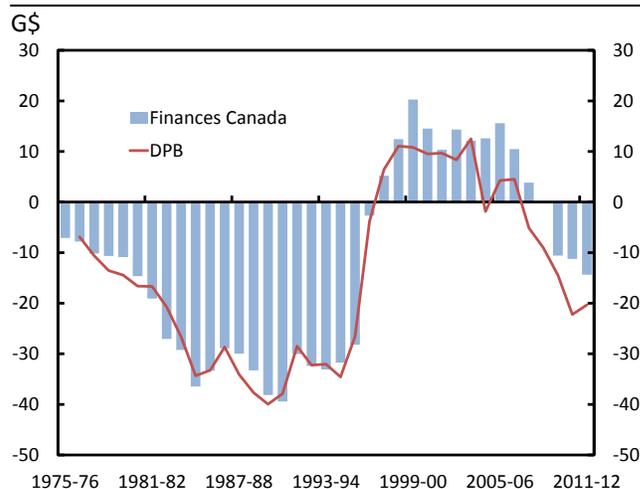
*Comparaison du solde structurel du gouvernement de 1976-1977 à 2011-2012*

Finances Canada publie tous les ans des Tableaux de référence financiers, qui fournissent « des données annuelles concernant la situation

financière du gouvernement fédéral et des administrations provinciales, territoriales et locales », y compris une estimation du solde budgétaire structurel du gouvernement du Canada. Dans ses tableaux de 2012, Finances Canada a publié (pour la première fois) ses propres estimations du solde structurel du gouvernement sur la base des comptes publics<sup>14</sup>. Tout comme les estimations du DPB, celles de Finances Canada indiquent un déficit structurel relativement petit mais croissant de 2008-2009 à 2011-2012 (figure 4-1).

Figure 4-1

**Estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement, de 1975-1976 à 2011-2012**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Les estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement selon Finances Canada et celles du DPB sont assez proches pour la période comprise entre 1976-1977 et 2003-2004. De fait, durant cette période, les estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement selon Finances Canada ne dépassent celles du DPB que de 0,8 milliard de dollars par année, en moyenne. Mais de 2004-2005 à 2011-2012, les estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement selon Finances Canada

<sup>14</sup> Affiché à [http://www.fin.gc.ca/frt-trf/2012/frt-trf-1204-fra.asp#Tableau\\_17](http://www.fin.gc.ca/frt-trf/2012/frt-trf-1204-fra.asp#Tableau_17).

dépassent celles du DPB de 8,8 milliards de dollars par année, en moyenne.

Les estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement du Canada selon Finances Canada et le DPB semblent se fonder sur une méthodologie semblable qui tente de corriger les fluctuations transitoires des prix des produits de base et les mesures stratégiques temporaires. Les estimations du solde structurel établies par Finances Canada et celles du DPB sont semblables pour la période comprise entre 1976-1977 et 2003-2004, ce qui donne à penser que les divergences que présentent les estimations (ou hypothèses) sous-jacentes relativement à la sensibilité aux mesures fiscales et budgétaires et les estimations du PIB potentiel et des termes de l'échange sont probablement relativement mineures durant cette période.

Malheureusement, Finances Canada n'a pas publié ni communiqué ses estimations du PIB potentiel<sup>15</sup> et des termes de l'échange, non plus que ses estimations de la sensibilité aux mesures fiscales et budgétaires intégrée dans les chiffres qui sous-tendent ses estimations du solde budgétaire structurel. Il est donc impossible de déterminer avec certitude dans quelle mesure les estimations et les hypothèses sous-jacentes de Finances Canada divergent de celles du DPB. Mais les Tableaux de référence financiers de 2012 comprennent des estimations des soldes budgétaires par rapport au PIB potentiel (nominal). Le DPB peut donc calculer ce qu'il croit être des estimations approximatives des mesures du PIB potentiel et de l'écart de production selon Finances Canada au cours de la période historique<sup>16</sup>.

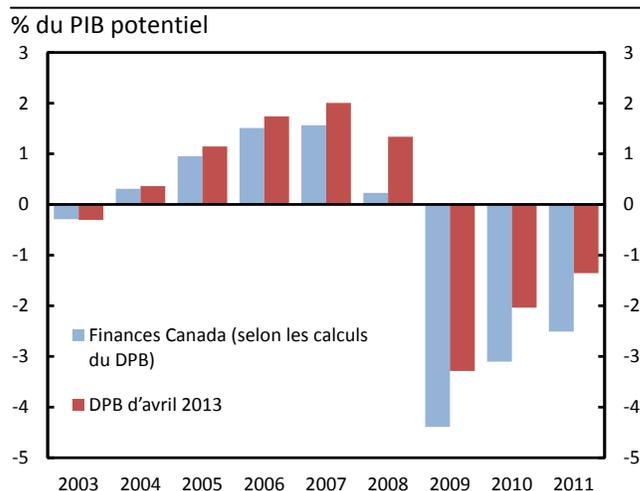
<sup>15</sup> Même si ces données ont été demandées (30 novembre 2011) : [http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/IR/IR0056\\_IMF\\_submission\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/IR/IR0056_IMF_submission_FR.pdf); 3 février 2012 : [http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/IR/IR0056\\_IMF\\_submission\\_followup\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/IR/IR0056_IMF_submission_followup_FR.pdf); et 9 mars 2012 : [http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/IR/IR0077\\_Finance\\_FRT\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/IR/IR0077_Finance_FRT_FR.pdf), Finances Canada n'a pas fourni au DPB ses estimations du PIB potentiel et de l'écart de production.

<sup>16</sup> Les *Tableaux de référence financiers* de 2012 fournissent des estimations des soldes budgétaires gouvernementaux (totaux) exprimés par rapport au PIB potentiel (nominal) de 1975 à 2011. À l'aide de l'indice implicite du PIB (réel), le DPB peut déterminer, par

Pour la période comprise entre 1976 et 2007, les estimations de l'écart de production selon le DPB et celles de Finances Canada (fondées sur des calculs du DPB) se suivent de près, la différence entre les deux séries d'estimations ne dépassant pas, en moyenne, 0,4 point de pourcentage par année (les estimations de Finances Canada sont en moyenne inférieures à celles du DPB). Mais dans la période plus récente, les estimations de l'écart de production ont un peu divergé. De 2008 à 2011, les estimations de Finances Canada sont supérieures de 1,1 point de pourcentage par année, en moyenne, aux estimations du DPB pour la même période (figure 4-2).

**Figure 4-2**

**Estimations de l'écart de production ces dernières années**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les estimations du DPB se fondent sur le SCNC2012 et celles de Finances Canada se fondent sur le SCNC1997.

Par conséquent, les divergences des estimations de l'écart de production au cours de la période historique récente pourraient expliquer en partie la divergence des estimations du solde structurel du gouvernement de 2004-2005 à 2011-2012. Étant donné que les estimations de l'écart de production

soustraction, les niveaux du PIB potentiel. Le DPB filtre ensuite cette série pour lisser les fluctuations attribuables au manque de précision. Afin de vérifier ses calculs, le DPB se sert de ces estimations du PIB potentiel pour reproduire les séries des soldes budgétaires exprimés en fonction du PIB potentiel (nominal) établies par Finances Canada et publiées dans les Tableaux de référence financiers de 2012.

établies par Finances Canada indiquent que l'économie a tourné davantage en deçà de sa capacité potentielle depuis 2009, cela signifierait (toute chose étant égale par ailleurs) un déficit cyclique plus élevé et un déficit structurel moins élevé, en moyenne, que dans les estimations du DPB.

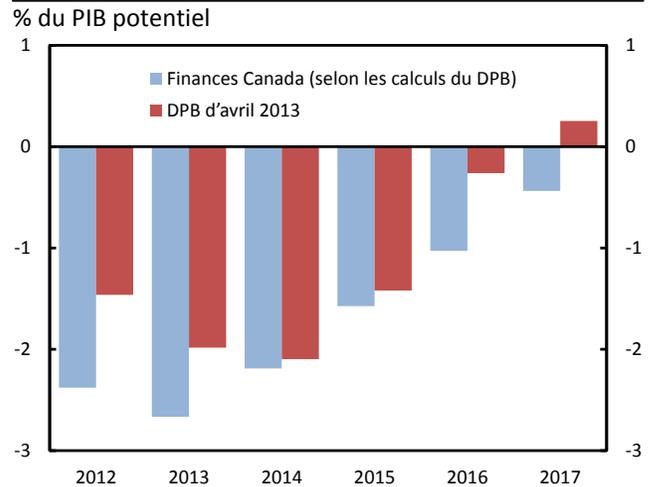
*Comparaison des estimations du solde structurel du gouvernement de 2012-2013 à 2017-2018*

Même si Finances Canada ne publie pas de projections à moyen terme du PIB potentiel, il est possible d'évaluer approximativement son estimation du PIB potentiel à moyen terme à l'aide des données de Finances Canada accessibles au public. Le DPB calcule les estimations du PIB potentiel de 2012 à 2017 en appliquant les taux de croissance potentielle projetés par Finances Canada de 2012 à 2014 (présentés au tableau A4.1 du budget de 2010). Le DPB suppose que la croissance potentielle continuerait ensuite au même rythme que la projection du DPB (1,8 % par année, en moyenne, de 2015 à 2017). Pour Finances Canada, la projection du PIB réel « observé » se fonde sur les prévisions moyennes de la croissance du PIB réel indiquées par le secteur privé pour la période allant de 2013 à 2017 dans l'enquête de mars 2013 de Finances Canada (pour 2012, le taux de croissance observé du PIB réel est utilisé).

D'après les calculs du DPB, les estimations de Finances Canada semblent indiquer que l'économie tournait bien en deçà du niveau de son PIB potentiel en 2012 (2,4 %) comparativement aux estimations du DPB (1,5 %). Ces deux projections indiquent que l'économie continuera de tourner en deçà de sa capacité potentielle jusqu'en 2016 (figure 4-3). Durant la période de projection de 2013 à 2017, les estimations de l'écart de production (négatif) selon Finances Canada dépassent de 0,5 point de pourcentage celles du DPB pour la même période.

**Figure 4-3**

**Projections de l'écart de production à moyen terme**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les estimations du DPB se fondent sur le SCNC2012 et celles de Finances Canada se fondent sur le SCNC1997.

À partir des estimations de l'écart de production établies par Finances Canada selon les calculs du DPB, il est également possible d'établir les estimations correspondantes du solde structurel du gouvernement<sup>17</sup>. D'après les calculs du DPB, les estimations du solde structurel du gouvernement en 2012-2013 établies par Finances Canada et par le DPB sont similaires – l'estimation de Finances Canada indique un déficit structurel de 11,5 milliards de dollars et celle du DPB révèle un déficit structurel de 13,7 milliards de dollars (figure 4-4). Mais de 2013-2014 à 2017-2018, les estimations de Finances Canada sont supérieures

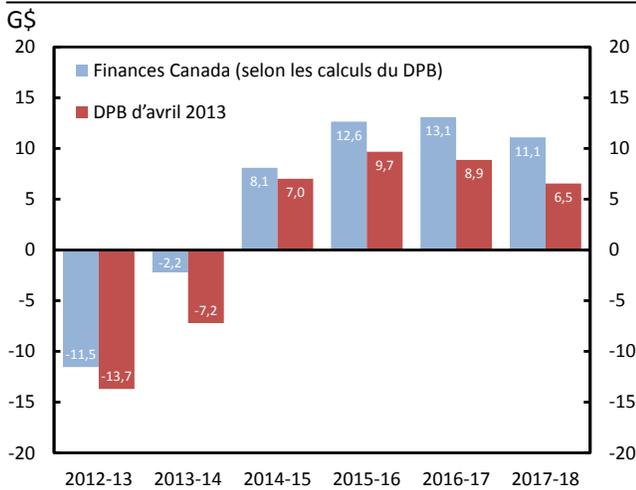
<sup>17</sup> Afin d'établir ces estimations, le DPB se sert de la sensibilité de son solde cyclique à l'écart de revenu (c.-à-d. l'écart de production combiné aux gains commerciaux ou les « termes de l'échange ») et de ses estimations de l'écart de production selon Finances Canada. Les résultats du DPB semblent indiquer qu'un écart de revenu (c.-à-d. le revenu observé moins le revenu potentiel) de 1 milliard de dollars se traduit, en moyenne, par un solde budgétaire cyclique d'environ 0,3 milliard de dollars. D'après les calculs du DPB et cette sensibilité présumée, les résultats de Finances Canada correspondent à un écart des termes de l'échange de +0,6 % en 2011 (légèrement inférieur à l'estimation de +0,7 % du DPB). Le DPB suppose simplement que cet écart disparaît à la fin de la période de projection et donc que l'estimation de l'écart de production établie par Finances Canada, conjuguée à la sensibilité cyclique présumée par le DPB, détermine le solde structurel de 2012-2013 à 2017-2018, compte tenu de la projection du solde budgétaire indiquée dans le PAE de 2013 (non corrigé pour tenir compte du risque).

de 3,6 milliards de dollars, en moyenne, à celles du DPB. Cette différence s'explique par les prévisions plus optimistes de Finances Canada en ce qui concerne le PIB potentiel. D'après les calculs du DPB, le niveau projeté du PIB potentiel selon Finances Canada dépasse de 0,8 % par année, en moyenne, la projection du DPB pour la période allant de 2013 à 2017 lorsque les projections sont établies sur une base comparable (c.-à-d., SCNC2012).

Le DPB est d'avis que les estimations et les projections du solde budgétaire structurel fournissent des renseignements utiles sur la position financière sous-jacente d'un gouvernement et peuvent contribuer à éclairer les actions politiques. Même si les parlementaires peuvent tirer avantage d'un examen des estimations historiques du solde structurel du gouvernement, établies par Finances Canada sur la base des comptes publics, il serait également utile d'obtenir de l'information sur les projections du solde structurel du gouvernement à moyen terme établies par Finances Canada, ainsi que sur la méthodologie et les hypothèses qu'utilise Finances Canada pour établir ses estimations et ses projections.

**Figure 4-4**

**Projections du solde structurel du gouvernement à moyen terme**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

## Références

Alquist, R., Kilian, L. et R.J. Vigfusson, *Forecasting the Price of Oil*, Banque du Canada, document de travail 2011-15, juin 2011,

<http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2011/06/wp2011-15.pdf>.

Association canadienne de l'immeuble, *Les ventes résidentielles ont augmenté au Canada en mars*, avril 2013,

<http://www.crea.ca/fr/les-ventes-r%C3%A9sidentielles-ont-augment%C3%A9-au-canada-en-mars>.

Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, avril 2012,

<http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2012/04/rpm-avril2012.pdf>.

Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, avril 2013,

<http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2013/01/rpm-2013-04.pdf>.

Le Comité permanent des finances (FINA), *PROCÈS-VERBAL*, Séance no 11, septembre 2011,

<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5147206&Mode=1&Parl=41&Ses=1&Language=F>.

Directeur parlementaire du budget, *Perspectives économiques et financières selon le DPB*, avril 2012,

[http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Publications/EFO\\_April\\_2012\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Publications/EFO_April_2012_FR.pdf).

Directeur parlementaire du budget, *Mise à jour des perspectives économiques et financières*, octobre 2012,

[http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFOU\\_2012\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFOU_2012_FR.pdf).

Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Mises en chantier d'habitations au Canada en mars* 2013, avril 2013,

<http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/sapr/co/2013/2013-04-09-0816.cfm>.

Finances Canada, *Le budget de 2009: Le Plan d'action économique du Canada*, janvier 2009,

<http://www.budget.gc.ca/2009/pdf/budget-planbugetaire-fra.pdf>.

Finances Canada, *Mise à jour des projections économiques et budgétaires*, novembre 2012,

<http://www.fin.gc.ca/efp-pef/2012/pdf/efp-pef-fra.pdf>.

Finances Canada, *Le plan d'action économique de 2012*, mars 2012,

<http://www.budget.gc.ca/2012/plan/pdf/Plan2012-fra.pdf>.

Finances Canada, *Le plan d'action économique de 2013*, mars 2013,

<http://www.budget.gc.ca/2013/doc/plan/budget2013-fra.pdf>.

Finances Canada, *Tableaux de référence financiers*, octobre 2012,

<http://www.fin.gc.ca/frt-trf/2012/frt-trf-12-fra.pdf>.

Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2012,

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2012/01/pdf/textf.pdf>.

Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2013,

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2013/01/pdf/textf.pdf>.

Parlement du Canada, *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, 2012,

[http://www.parl.gc.ca/content/hoc/Bills/411/Government/C-45/C-45\\_4/C-45\\_4.PDF](http://www.parl.gc.ca/content/hoc/Bills/411/Government/C-45/C-45_4/C-45_4.PDF).

## Annexe A Projection des prix des produits énergétiques

L'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada<sup>18</sup> (IPPB) est un indice des prix en chaîne de type Fisher de 24 matières premières produites au Canada. L'IPPB se fonde sur deux indices de la Banque du Canada : l'indice des prix des produits énergétiques (IPPE) et l'indice des prix des produits non énergétiques (IPPXE).

L'IPPE se compose des estimations des cours du pétrole brut (West Texas Intermediate (WTI), Brent et Western Canada Crude (WCC)<sup>19</sup>), du gaz naturel (Henry Hub) et du charbon<sup>20</sup>. Plusieurs hypothèses sous-tendent la projection de l'indice établie par le DPB.

La première hypothèse porte sur les coefficients de pondération de la production. La Banque du Canada « projette les valeurs des coefficients de pondération attribués à chaque produit de base, à partir de l'année de référence des tableaux d'entrées-sorties (soit actuellement 2008) jusqu'à la dernière période pour laquelle des données rétrospectives relatives aux prix sont réunies sur une année complète (actuellement 2011) ». Après 2011, le DPB suppose que les coefficients de pondération attribués à chaque produit de base resteront constants à leurs niveaux de 2011 (tableau A-1).

**Tableau A-1**

### Coefficients de pondération de la production d'énergie dans l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada

%				
	1988	1998	2008	2011
<b>Produits énergétiques</b>	26	29	64	58
<b>Pétrole brut</b>	15	15	40	46
WTI	s.o.	s.o.	s.o.	24
WCC	s.o.	s.o.	s.o.	17
Brent	s.o.	s.o.	s.o.	5
<b>Gaz naturel</b>	9	12	22	8

Source : Banque du Canada.

La deuxième hypothèse porte sur les prix des produits énergétiques. À l'aide des prix à terme au CME Group accessibles au public par l'entremise de NYMEX<sup>21</sup>, le DPB utilise la moyenne trimestrielle des prix des contrats à terme de chaque produit de base pour déterminer la projection trimestrielle des prix des produits de base. Si le prix d'un produit de base n'est pas fourni pour la période de projection, le prix est présumé constant à sa dernière valeur mensuelle disponible.

Enfin, le DPB suppose que la croissance de l'IPPE est orientée par le taux de croissance trimestrielle moyenne indiqué par les prix des contrats à terme durant les huit trimestres qui suivent la dernière estimation trimestrielle de l'IPPE, après quoi l'indice est présumé croître à 2,0 % (taux annuel), conformément à l'hypothèse que les prix des

<sup>18</sup> Pour de plus amples renseignements sur l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada, voir <http://www.banqueducanada.ca/taux/indices-des-prix/ippb/>.

<sup>19</sup> Les estimations de l'indice Western Canada Crude établies par la Banque du Canada se fondent sur « l'indice relatif au pétrole brut lourd canadien de Net Energy, qui fait l'objet quotidiennement de contrats à terme à la Bourse de Chicago ». Ou encore, le DPB utilise le cours Western Canada Select (WCS) au lieu de l'indice Western Canada Crude, étant donné que les cours à terme du WCS sont plus faciles à obtenir.

<sup>20</sup> Le DPB suppose que le prix du charbon évolue au taux de croissance moyen pondéré des prix des autres produits de base qui composent l'IPPE.

<sup>21</sup> Le DPB utilise l'évolution à court terme des prix des contrats à terme pour orienter ses projections, parce que ces prix donnent une indication indépendante et (vraisemblablement) éclairée de la tendance projetée des prix de l'énergie. Mais d'après Alquist, Kilian et Vigfusson (2011) « il n'y a pas de preuve fiable que les prix des contrats à terme sur le pétrole abaissent de manière significative l'erreur quadratique moyenne de prédiction comparativement à une marche aléatoire, dans les prévisions à court terme, et les prix des contrats à long terme auxquels ont souvent recours les décideurs sont nettement moins exacts que ceux issus d'une marche aléatoire. De même, les prévisions professionnelles et gouvernementales du prix nominal du pétrole ne constituent pas une amélioration significative par rapport à une marche aléatoire, sauf dans quelques cas à très court terme, et elles peuvent être beaucoup moins exactes » [traduction].

produits énergétiques sont constants après avoir été corrigés pour tenir compte de l'inflation. D'après cette approche, l'IPPE en 2017 dépasse de 10,8 % le niveau que semblent indiquer les prix à terme (tableau A-2)<sup>22</sup>.

**Tableau A-2**

**Projections de l'IPPE et projections fondées sur les prix à terme selon le DPB**

	Indice, 1972 = 100; dollars américains				
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>DPB</b>	<b>1653</b>	<b>1699</b>	<b>1742</b>	<b>1776</b>	<b>1812</b>
<b>Cours à terme</b>	<b>1749</b>	<b>1730</b>	<b>1685</b>	<b>1651</b>	<b>1635</b>
WTI	94,74	91,92	88,69	86,43	85,01
WCS	71,41	70,17	67,92	65,88	64,46
Brent	108,51	102,94	98,45	95,13	93,38
Gaz naturel	3,93	4,22	4,31	4,40	4,57

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Banque du Canada.

<sup>22</sup> La projection de l'IPPXE est également orientée par les prix à terme, mais pas reliée directement à ces prix.

Annexe B

Tableau B-1 – Perspectives économiques du DPB d’avril 2013 et d’octobre 2012

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Croissance du PIB réel (%)</b>					
PEF d’octobre 2012	1,5	2,0	2,9	3,0	2,3
PEF d’avril 2013	1,5	1,9	2,7	3,0	2,2
<i>différence</i>	0,0	-0,1	-0,2	0,0	-0,1
<b>Inflation du PIB (%)</b>					
PEF d’octobre 2012	1,5	1,8	1,9	2,0	2,0
PEF d’avril 2013	1,7	1,8	1,9	2,0	2,0
<i>différence</i>	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Croissance du PIB nominal (%)</b>					
PEF d’octobre 2012	2,9	3,8	4,9	5,1	4,3
PEF d’avril 2013	3,2	3,7	4,7	5,1	4,3
<i>différence</i>	0,3	-0,1	-0,2	0,0	-0,1
<b>Niveau du PIB nominal (G\$)</b>					
PEF d’octobre 2012	1 870	1 941	2 035	2 139	2 232
PEF d’avril 2013	1 876	1 946	2 037	2 140	2 232
<i>différence</i>	7	5	1	1	-1
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)</b>					
PEF d’octobre 2012	1,0	1,0	1,4	2,8	4,0
PEF d’avril 2013	1,0	1,0	1,4	2,8	4,0
<i>différence</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans (%)</b>					
PEF d’octobre 2012	2,2	2,8	3,6	4,4	5,2
PEF d’avril 2013	2,1	2,8	3,6	4,4	5,2
<i>différence</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Taux de change (C\$US/\$CAN)</b>					
PEF d’octobre 2012	102,0	102,5	102,8	102,9	103,0
PEF d’avril 2013	100,0	101,0	101,5	101,7	101,7
<i>différence</i>	-2,0	-1,5	-1,2	-1,2	-1,3
<b>Taux de chômage (%)</b>					
PEF d’octobre 2012	7,6	7,6	7,3	6,8	6,5
PEF d’avril 2013	7,3	7,4	7,1	6,6	6,3
<i>différence</i>	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
<b>Inflation de l’IPC global (%)</b>					
PEF d’octobre 2012	1,6	1,8	1,9	2,0	2,0
PEF d’avril 2013	1,4	1,8	1,9	2,0	2,0
<i>différence</i>	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Croissance du PIB réel aux États-Unis (%)</b>					
PEF d’octobre 2012	1,8	2,7	3,5	3,6	3,4
PEF d’avril 2013	2,0	2,8	3,5	3,6	3,4
<i>différence</i>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Les niveaux du PIB potentiel dans la Mise à jour des perspectives économiques et financières d’octobre 2012 ont été corrigés pour tenir compte des révisions historiques.

Annexe C

Tableau C-1 – Perspectives économiques du DPB d’avril 2013 par rapport au PAE de 2013

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Croissance du PIB réel (%)</b>					
PAE 2013	1,6	2,5	2,6	2,4	2,3
PEF d’avril 2013	1,5	1,9	2,7	3,0	2,2
<i>différence</i>	-0,1	-0,6	0,1	0,6	-0,1
<b>Inflation du PIB (%)</b>					
PAE 2013	1,7	2,1	2,0	2,0	2,0
PEF d’avril 2013	1,7	1,8	1,9	2,0	2,0
<i>différence</i>	0,0	-0,3	-0,1	0,0	0,0
<b>Croissance du PIB nominal (%)</b>					
PAE 2013	3,3	4,7	4,7	4,4	4,3
PEF d’avril 2013	3,2	3,7	4,7	5,1	4,3
<i>différence</i>	-0,1	-1,0	0,0	0,7	0,0
<b>Niveau du PIB nominal (G\$)</b>					
PAE 2013	1 878	1 966	2 058	2 149	2 241
PEF d’avril 2013	1 876	1 946	2 037	2 140	2 232
<i>différence</i>	-2	-20	-21	-9	-9
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)</b>					
PAE 2013	1,0	1,3	2,2	3,3	3,8
PEF d’avril 2013	1,0	1,0	1,4	2,8	4,0
<i>différence</i>	0,0	-0,3	-0,8	-0,6	0,2
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans (%)</b>					
PAE 2013	2,1	2,8	3,5	4,1	4,6
PEF d’avril 2013	2,1	2,8	3,6	4,4	5,2
<i>différence</i>	0,0	0,0	0,1	0,3	0,6
<b>Taux de change (¢US/\$CAN)</b>					
PAE 2013	98,9	100,7	100,9	99,3	98,8
PEF d’avril 2013	100,0	101,0	101,5	101,7	101,7
<i>différence</i>	1,1	0,3	0,6	2,4	2,9
<b>Taux de chômage (%)</b>					
PAE 2013	7,1	6,9	6,7	6,5	6,4
PEF d’avril 2013	7,3	7,4	7,1	6,6	6,3
<i>différence</i>	0,2	0,5	0,4	0,1	-0,1
<b>Inflation de l’IPC global (%)</b>					
PAE 2013	1,3	2,0	2,0	2,0	2,0
PEF d’avril 2013	1,4	1,8	1,9	2,0	2,0
<i>différence</i>	0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,0
<b>Croissance du PIB réel aux États-Unis (%)</b>					
PAE 2013	1,9	2,9	3,1	3,0	2,8
PEF d’avril 2013	2,0	2,8	3,5	3,6	3,4
<i>différence</i>	0,1	-0,1	0,4	0,6	0,6

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Annexe D

**Tableau D-1 – Incidence financière des mesures et révisions relatives aux niveaux des dépenses**

M\$	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Plan d'action économique de 2012</b>						
Réduction des charges de programmes directes	3 300	4 100	4 600	4 500	4 600	4 700
Réduction de la hausse maximale du taux de cotisation à l'assurance-emploi (AE)	-157	-796	-1 482	-1 532	859	2 618
Autres mesures de revenus	-195	434	845	1 089	1 248	1 295
Autres mesures de dépenses	-227	-343	0	0	0	0
<b>Impact net</b>	<b>2 721</b>	<b>3 395</b>	<b>3 963</b>	<b>4 057</b>	<b>6 707</b>	<b>8 613</b>
<b>Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012</b>						
Régime d'assurance-revenu militaire et prestations d'invalidité des anciens combattants	-1 100	-100	-100	-100	0	0
Autres mesures	0	100	100	100	200	200
<b>Impact net</b>	<b>-1 100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>200</b>
<b>Plan d'action économique de 2013</b>						
Mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance	-56	-922	-931	-1 200	-2 000	-1 700
Révisions aux charges de programmes directes	-1 300	100	2 500	2 400	2 000	2 100
Réduction des frais de déplacement	0	43	43	43	43	43
Utilisation accrue de la téléprésence	0	-20	0	0	0	0
Normalisation et regroupement de l'acquisition de matériel destiné aux utilisateurs finaux	0	2	9	9	9	9
Examen ciblé des opérations de L'Agence du revenu du Canada	0	19	58	61	61	61
Examen ciblé des opérations de Pêches et Océans Canada	0	4	5	33	33	33
Programmes d'observation de l'Agence du revenu du Canada	30	125	550	550	550	550
Élimination des échappatoires fiscales et amélioration de l'équité du régime fiscal	2	316	806	946	1 082	1 237
Tarif de préférence général	0	0	83	333	333	333
Réaffectations internes	0	20	0	0	0	0
<b>Impact net</b>	<b>-1 324</b>	<b>-313</b>	<b>3 123</b>	<b>3 175</b>	<b>2 111</b>	<b>2 666</b>

Sources : Finances Canada; Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Un montant positif indique une réduction des dépenses et une amélioration du solde budgétaire. Un montant négatif indique une hausse des dépenses et une détérioration du solde budgétaire. La valeur des mesures du PAE de 2012 et de la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 pour 2017-2018 se fonde sur les hypothèses du DPB.

Annexe E

Tableau E-1 – Résumé des perspectives financières du DPB d'avril 2013

G\$	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Impôt sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	126,6	135,0	143,3	151,6	160,3	167,9
Impôt sur le revenu des sociétés	33,3	32,4	34,1	35,7	38,4	41,3
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,2	5,5	6,0	6,4	6,8	7,2
Total de l'impôt sur le revenu	165,0	172,8	183,4	193,8	205,5	216,3
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	29,2	30,5	32,6	34,1	35,7	37,1
Droits de douane à l'importation	4,0	4,1	4,5	5,0	5,2	5,4
Autres taxes et droits d'accise	11,2	10,9	10,8	10,7	10,7	10,7
Total des taxes et droits d'accise	44,4	45,6	47,9	49,7	51,5	53,1
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	20,0	21,4	23,0	24,7	24,9	21,4
<b>Autres revenus</b>	25,8	26,7	27,7	29,0	30,4	31,7
<b>Total des revenus budgétaires</b>	255,3	266,5	281,9	297,2	312,4	322,5
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	40,3	41,7	44,0	46,5	49,1	51,8
Prestations d'assurance-emploi	17,1	19,7	20,0	20,1	19,9	20,0
Prestations pour enfants	12,9	13,1	13,3	13,5	13,7	13,9
Total	70,2	74,5	77,4	80,1	82,6	85,7
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>	58,4	60,2	62,5	65,1	68,1	70,8
<b>Charges de programmes directes</b>	122,1	119,2	116,7	117,7	119,3	121,3
<b>Frais de la dette publique</b>	29,6	30,1	29,0	30,6	33,9	37,1
<b>Charges totales</b>	280,4	284,0	285,6	293,5	303,9	314,9
<b>Solde budgétaire</b>	-25,0	-17,4	-3,7	3,7	8,5	7,6
<b>Autre revenu/ajustements</b>	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dette fédérale</b>	607,9	625,4	629,0	625,3	616,8	609,2
<b>% du PIB</b>						
Revenus budgétaires	14,0	14,2	14,5	14,6	14,6	14,5
Charges de programmes	13,8	13,5	13,2	12,9	12,6	12,4
Frais de la dette publique	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,7
Solde budgétaire	-1,4	-0,9	-0,2	0,2	0,4	0,3
Dette fédérale	33,4	33,3	32,3	30,7	28,8	27,3

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Annexe F

Tableau F-1 – Comparaison des perspectives financières du DPB d’avril 2013 par rapport à octobre 2012

G\$	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018
<b>Impôt sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,6	-1,1	0,3	0,2	0,3	0,0
Impôt sur le revenu des sociétés	2,1	0,9	0,6	-0,4	-0,4	0,4
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,6	-0,6	-0,4	-0,6	-0,7	-0,8
Total de l’impôt sur le revenu	-1,1	-0,8	0,5	-0,8	-0,8	-0,4
<b>Taxes et droits d’accise</b>						
Taxe sur les produits et services	-1,0	-0,8	0,0	0,0	0,0	-0,1
Droits de douane à l’importation	0,0	-0,1	0,1	0,4	0,4	0,4
Autres taxes et droits d’accise	0,3	0,0	-0,2	-0,2	0,0	0,0
Total des taxes et droits d’accise	-0,7	-0,9	-0,1	0,1	0,3	0,2
<b>Cotisations d’assurance-emploi</b>	-0,1	-0,2	0,0	0,0	-1,7	-5,7
<b>Autres revenus</b>	-3,4	-3,0	-1,8	-1,8	-1,8	0,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	-5,4	-4,9	-1,3	-2,4	-4,0	-5,7
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	0,1	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7
Prestations d’assurance-emploi	-1,5	-1,1	-1,0	-1,0	-1,0	-1,1
Prestations pour enfants	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4
Total	-1,7	-2,2	-2,2	-2,1	-2,1	-2,2
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>	1,2	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9
<b>Charges de programmes directes</b>	3,5	1,4	-0,4	-1,3	-0,6	0,9
<b>Frais de la dette publique</b>	-1,5	-1,1	-0,7	-0,4	0,0	0,8
<b>Charges totales</b>	1,5	-0,9	-2,4	-2,9	-1,7	0,5
<b>Solde budgétaire</b>	-6,9	-4,0	1,1	0,5	-2,3	-6,2
<b>Dette fédérale</b>	7,6	11,5	10,5	10,0	12,3	18,4

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : Le tableau F-1 illustre la projection du DPB d’avril 2013 moins la projection d’octobre 2012.

Annexe G

**Tableau G-1 – Comparaison des prévisions financières du DPB d’avril 2013  
par rapport au PAE de 2013**

G\$	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018
<b>Impôt sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	0,4	3,5	3,0	3,0	4,1	3,8
Impôt sur le revenu des sociétés	0,3	-2,2	-3,2	-3,2	-2,7	-1,8
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,0	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2
Total de l'impôt sur le revenu	0,5	1,3	0,1	0,0	1,5	2,0
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	0,3	0,6	0,9	0,8	0,7	0,4
Droits de douane à l'importation	0,0	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Total des taxes et droits d'accise	0,3	0,7	1,0	0,8	0,9	0,6
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	-0,1	-0,5	-0,8	-0,4	0,7	0,7
<b>Autres revenus</b>	0,3	1,1	2,1	1,9	1,1	0,3
<b>Total des revenus budgétaires</b>	1,1	2,6	2,3	2,3	4,3	3,6
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	0,2	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	0,0
Prestations d'assurance-emploi	-0,4	1,4	0,8	0,5	-0,1	-0,3
Prestations pour enfants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	-0,2	1,1	0,7	0,4	-0,3	-0,3
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
	-0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0
<b>Charges de programmes directes</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Frais de la dette publique</b>	0,6	0,4	-1,2	-0,9	0,1	1,4
<b>Charges totales</b>	0,3	1,4	-0,6	-0,6	-0,3	1,0
<b>Solde budgétaire</b>	0,9	1,3	2,9	2,9	4,6	2,5
<b>Dette fédérale</b>	-0,8	-2,0	-5,0	-7,9	-12,5	-15,0

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota : Le tableau G-1 illustre la projection du DPB moins la projection du PAE de 2013.